



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

DOORWAYS III



MANUEL DE REFERENCE DE L'ENSEIGNANT

La Prévention et la Réaction face à la Violence
Basée sur le Genre en Milieu Scolaire

Doorways III: Manuel de référence de l'enseignant

La prévention et la réaction face à la violence basée sur
le genre en milieu scolaire

Agence Américaine pour le Développement International
Bureau des Femmes pour le Développement
Mars 2009

http://www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/wid/

Ce manuel a été élaboré grâce au Programme pour la Sécurité à l'École, au profit du Bureau des Femmes pour le Développement de l'USAID, DevTech Systems, Inc. (Maître d'Œuvre) dans le cadre du second contrat GEW-I-02-02-00019-00, Programme pour la Sécurité à l'École. La couverture, la conception graphique, l'édition finale sont l'œuvre de Sonjara et SRA International (Maître d'Œuvre) dans le cadre du contrat #3 IRM-E-00-06-00012-00, Communications et Soutien de proximité au profit des Femmes oeuvrant dans le Développement

AVERTISSEMENT : Les points de vue des auteurs exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Agence Américaine pour le Développement International ni ceux du Gouvernement Américain.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABBREVIATIONS	iii
INTRODUCTION	v
Module 1: Introduction	1
2ème Session: 1ère activité	1
Module 2: Attitudes envers les jeunes personnes	3
2ème Session: 1ère activité	3
Activités de réflexion	4
Module 3: Genre	5
1ère Session: 2ème activité	5
1ère session: 2ème activité, suite	6
Activités de réflexion	7
Module 4: Violence en général et celle basée sur le genre en milieu scolaire	9
1ère session: 2ème activité / 2ème partie	9
1ère session: 3ème activité	10
1ère session: 4ème activité	11
2ème session: 4ème activité	15
Activité de réflexion	19
3ème session: 1ère activité	20
4ème session: 1ère activité	21
4ème session: 1ère activité, suite	23
4ème session: 1ère activité, suite	24
Activités de réflexion	26
Module 5: Droits de l'Homme	27
1ère session: 1ère activité	27
2ème session: 1ère activité	30
3ème session: 1ère activité	35
3ème session: 2ème activité	36
Activités de réflexion	37

Module 6 : Créer un environnement d'apprentissage sûr et de soutien	39
1ère session: 2ème activité	39
1ère session: 3ème activité	40
2ème session: 2ème activité	41
2ème session: 2ème activité, suite	43
2ème session: 3ème activité	44
2ème session: 4ème activité	45
Activités de réflexion	47
Module 7: Réaction – Soutien, Orientation et Déclaration	49
1ère session: 1ère activité	49
1ère session: 1ère activité, suite	50
1ère session: 2ème activité et 3	51
1ère session: 4ème activité	52
2ème session: 2ème activité	53
2ème session: 2ème activité, suite	55
2ème session: ressources supplémentaires pour les enseignants	56
3ème session: 1ère activité	61
3ème session: 1ère activité, suite	65
4ème session: 2ème activité	66
4ème session: 2ème activité, suite	67
4ème session: 2ème activité, suite	68
Activité de réflexion	69
Module 8: Plan d'Action et Engagement	71
1ère session: 1ère activité	71
1ère session: 2ème activité	72
GLOSSAIRE	73
ANNEXE	79
Violence basée sur le genre en milieu scolaire: Définition et Types	
BIBLIOGRAPHIE	83

LISTE DES ABBREVIATIONS

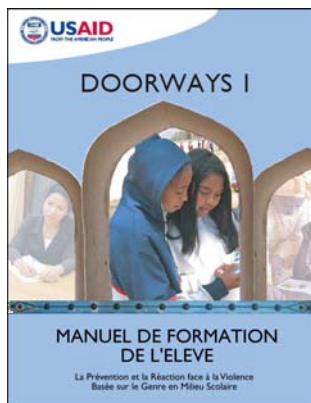
ARV	Antirétroviraux
CDC	Code de Conduite
RIDE/ CRIN	Réseau d'Information sur les Droits de l'enfant
CDE/CRC	Convention relative aux droits de l'enfant
DEVTECH	DevTech systems, Inc
EI	Education Internationale
ADE	Académie pour le Développement de l'Education
VBG	La Violence de Genre
VIH	Virus Immunodéficientaire Humain
VIH/SIDA	Virus Immunodéficientaire Humain/Syndrome Immunodéficientaire Acquis
OIT	Organisation Internationale du Travail
MIE	Institut de l'Education du Malawi
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH/SIDA
APE	Association des Parents d'Elèves
VBGE/SRGBV	Violence de genre en milieu scolaire
MST	Maladies sexuellement Transmissibles
DUDH	Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
NU/UN	Nations Unies
ONUSIDA	Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence américaine pour le Développement International
CTV:VCT	Conseils et Tests Volontaires
OMS/WHO	Organisation Mondiale de la Santé

INTRODUCTION

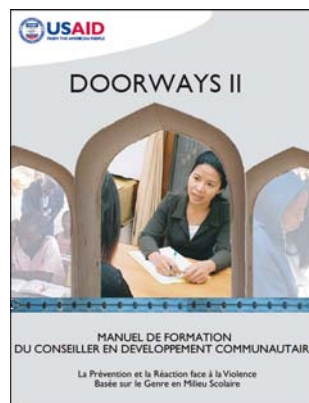
Le programme de formation Doorways a été conçu par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) financé par le programme des Collèges de proximité

aux étudiants de lutter contre la violence basées sur le genre à l'École (VBGE)¹ La violence dans et autour des écoles est un phénomène mondial avec de sérieuses implications sur la réussite scolaire, la santé et le bien-être de tous les enfants. La maltraitance physique, sexuelle et psychologique subie aussi bien par les filles que les garçons de la part des enseignants, des camarades de classe et d'autres pousse les enfants à quitter l'école et peut laisser des cicatrices durables invisibles à l'œil.

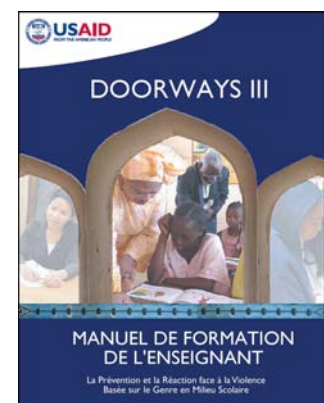
Il existe trois manuels dans le programme Doorways:



Doorways I: Manuel formation de l'étudiant pour la prévention de la violence de genre à l'école et la réaction



Doorways II: Manuel de formation du conseiller communautaire pour la prévention de la violence à l'école et la réaction



Doorways III: Manuel de formation de l'enseignant pour la prévention de la violence de genre à l'école et la réaction

Cette brochure, ***Doorways III: Manuel de référence de l'enseignant pour la prévention et la lutte contre la violence basée sur le genre en milieu scolaire*** a été conçue pour les participants au programme de formation Doorways III. Elle doit être utilisée pendant la formation pour les activités de la session. La brochure est aussi une ressource à laquelle les enseignants peuvent se référer de retour à leurs classes pour les aider à mettre en pratique les nouvelles informations et les aptitudes acquises au cours du programme de formation Doorways.

MODULE I: INTRODUCTION

2^{ème} session: 1^{ère} activité

BUT ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ENSEIGNANT

But du programme de formation de l'enseignant

L'objectif général du programme de formation est d'augmenter les connaissances des enseignants et de changer les attitudes et les comportements de sorte qu'ils puissent lutter les violences basées sur le genre en milieu scolaire (VBGE) et aider les élèves qui ont subi la VBGE

Objectifs du programme de formation de l'enseignant

A la fin de ce programme, les participants seront en mesure de :

1. Reconnaître leurs rôles de protecteurs des enfants et des agents de changement dans la lutte contre la VBGE
2. Identifier ce qu'est la VBGE, comment la reconnaître, comment la prévenir et que faire face à un élève qui a subi la VBGE, en termes de soutien direct et de systèmes d'orientation et de dénonciation.
3. Restructurer les pratiques pédagogiques pour renforcer la lutte contre la VBGE et promouvoir un environnement d'apprentissage sûr pour tous les élèves.

MODULE 2: ATTITUDES ENVERS LES JEUNES

Session 2: Activité I

QUALITES DE L'ENSEIGNANT IDEAL

Qualités de l'enseignant idéal

- Se soucie des élèves
- Ne frappe pas les élèves
- Comprend les élèves
- A des intérêts et des responsabilités ailleurs
- Est toujours prêt à aider
- Met les élèves en confiance et fait en sorte qu'ils se sentent soutenus

Espoirs et Rêves

- Veut devenir un footballeur professionnel
- Veut devenir enseignant et travailler avec les jeunes
- Voulait être infirmier pour aider les malades

De quelle manière l'enseignant vous a-t-il positivement influencé?

- Il a fait en sorte que je me sente important
- Il m'a rendu heureux et confiant
- Il m'a encouragé à jouer au football et à faire du sport
- Il m'a encouragé à opter pour les sciences et les maths pour que je puisse devenir infirmier

MODULE 2:

ATTITUDES ENVERS LES JEUNES

Session 2: Activité I

1ère session

Pensez à vos attitudes. Qu'est-ce qui dans votre vie est important pour vous? Vos comportements reflètent t-ils toujours vos attitudes? Comment pouvez-vous concilier votre comportement et vos attitudes ou les choses qui sont importantes pour vous?

2ème session

Pensez à ce qui peut faire de vous un meilleur enseignant.

QUESTION	REPOSE
Quelle est la qualité que je voudrais améliorer?	
Comment puis-je améliorer cette qualité?	
Quelles sont les ressources et possibilités qui sont à ma disposition?	
Est-ce qu'il y a un collègue qui possède cette qualité que je puisse consulter pour des informations?	

MODULE 3: GENRE

1^{ère} session: 2^{ème} activité

DEFINITIONS DE SEXE ET GENRE

Sexe

- Biologique (mâle ou femelle)
- Universel (les facteurs sont les mêmes partout dans le monde)
- On naît avec
- Ne change généralement pas (sauf en cas d'intervention chirurgicale)
- Ne varie pas d'une culture à l'autre ou au sein d'une même culture

Genre

- Rôles, responsabilités et comportements socialement construits (Masculin ou féminin)
- Culturel
- Appris
- Change au fil du temps
- Varie à l'intérieur d'une même culture et d'une culture à l'autre

I ère session: 2ème activité, suite

DECLARATIONS : GENRE CONTRE SEXE

Exemple de déclarations:

Exemple: Les femmes donnent naissance à des bébés; les hommes non.

1. Les femmes donnent naissance à des bébés; les hommes non.
2. Les femmes peuvent nourrir leurs bébés au sein; les hommes peuvent nourrir les bébés au biberon.
3. Les femmes font la cuisine, nettoient la maison et s'occupent des enfants. Les hommes ont des revenus à travers des travaux rémunérés faits hors de la maison.
4. Les femmes travaillent dans les champs.
5. Les hommes font des briques et construisent des maisons.
6. La voix des garçons mue à la puberté.
7. Les femmes parlent doucement et sont passives; les hommes sont sûrs d'eux et forts.
8. Les femmes sont plus exposées au risque d'infection par le VIH que les hommes.

Note: «Les femmes sont plus susceptibles d'attraper une infection au VIH que les hommes dans toute forme de rapport hétérosexuelle du fait de facteurs biologiques : plus la section de la muqueuse est exposée au cours du rapport sexuel chez la femme, plus grande est la quantité de liquide allant des hommes aux femmes, le contenu viral des liquides masculins plus élevé, ainsi que les petites déchirures que les tissus vaginaux (ou anaux) peuvent subir lors de la pénétration sexuelle. Les normes de genres pourraient aussi avoir un impact sur la transmission du VIH. Par exemple, dans beaucoup d'endroits, les normes de genre autorisent les hommes à avoir plus de partenaires sexuels que les femmes et encouragent de plus vieux hommes à entretenir des relations sexuelles avec des femmes beaucoup plus jeunes. Combiné aux facteurs biologiques cités plus haut, cela signifie que dans la plupart des endroits où la relation hétérosexuelle est le principal mode de transmission du VIH, les taux d'infection sont beaucoup plus élevés chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes ».¹

¹ OMS (Organisation Mondiale de la Santé), *Genre, Femmes et Santé*; Voir Bibliographie citation complète.

Activités de réflexion

1^{ère} session

Prenez une des caractéristiques que vous avez attribuées aux hommes et une que vous avez attribuée aux femmes (exemple : les femmes sont fragiles et les hommes sont agressifs). Dans la communauté cherchez des exemples de ces caractéristiques chez le sexe opposé. Notez vos observations. Assurez-vous de noter la manière dont elles sont traitées.

2^{ème} session

Pensez aux élèves de votre classe. Pouvez-vous identifier un de vos élèves qui aurait pu avoir ces genres de problèmes ou plus de charge que de raison en dehors de la classe ? Dans votre cahier, répondre aux questions suivantes

1. Y a-t-il des thèmes communs que vous avez remarqués chez vos élèves?
2. Sont-ils les mêmes chez les garçons que les filles?
3. Que pouvez-vous faire pour aider les jeunes à atteindre leur potentiel et à réaliser leurs rêves ?

MODULE 4:
**VIOLENCE EN GENERAL ET CELLE
BASEE SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE**

1ère session: 2ème activité/ 2ème partie

EXEMPLES DE TROIS TYPES DE VIOLENCE

Violence Psychologique:

- Faire des menaces
- Taquiner
- Intimidation
- Insulter quelqu'un
- Les brutalités
- Les humiliations
- Ignorer

2. Violence Physique:

- Détention
- Coup de poing
- L'enfermement
- Coup de pied
- Frapper, y compris frapper avec une cravache ou un fouet
- Bousculer
- Lancer quelque chose à quelqu'un

3. Violence Sexuelle:

- Viol
- Souillure
- Attouchement et exposition indécentes
- Langage sexuellement explicite, y compris les remarques et propositions sexuellement suggestives.

Ière session: 3ème activité

EXEMPLES DE VBGE

1. Psychologique:

Tant les filles que les garçons subissent la maltraitance psychologique de la part de leurs pairs et des enseignants à travers:

- Le harcèlement verbal
- remarques insultantes liées à la puberté
- les brutalités et la taquinerie
- Langage abusif de la part des enseignants
- Manipulation et exploitation émotionnelles
- Traiter les élèves de paresseux ou de bêtes selon qu'ils sont des garçons ou des filles

2. Physique:

- Bastonner
- Gifler
- Battre
- Donner des coups de poings
- Secouer
- Etouffer
- Positions corporelles douloureuses
- Exercices d'entraînement excessifs
- Interdiction d'utiliser les toilettes
- Travail d'exploitation
- Corvées scolaires qui ont un effet négatif sur le travail des élèves ou sur leur santé
- Punir par le travail.

3. Sexuel:

- Viol
- Profanation
- Attouchement, caresse etc.
- Langage sexuellement explicite en direction des enfants.
- Attouchement et exposition indécentes
- Montrer du matériel pornographique aux enfants

1^{ère} session: 4^{ème} activité

SCENARIOS AUTOUR DES TYPES DE VIOLENCE QUI TOUCHENT LES JEUNES

1^{er} Scénario

J'ai 12 ans et suis beaucoup plus grand que la plupart des jeunes de mon âge. Je suis grand et musclé et les garçons plus âgés sortent avec moi parce que j'ai la même taille qu'eux et que je joue bien au football. J'apprécie les garçons plus âgés, car ils sont connus et ils connaissent toutes les grandes filles de l'école.

Le mois passé une fille plus âgée m'a approché et m'a dit que j'étais beau et que si elle ne sortait pas avec cet autre gars Kweku, elle me voudrait. J'étais si surpris et si flatté par son commentaire mais je n'ai rien dit parce que je suis timide avec les filles. Le jour suivant, après l'école, je me dirigeais vers le terrain de football avec tous les autres quand j'ai remarqué que nous prenions un itinéraire différent de celui que nous prenions habituellement. La fille qui m'avait dit que j'étais beau marchait aussi avec nous, ce qui était inhabituel. Je ne dis rien parce que son copain Kweku, était aussi avec nous. Il est très jaloux et se fâche facilement. Après un moment, sorti de nulle part je sentis quelqu'un sauter sur moi et me projeter au sol.

Je pouvais entendre une fille crier et je sentis plusieurs coups de poing sur ma tête, mon dos et mon visage. Je fermais mes yeux et espérais que je survivrais à cela. A la fin de bastonnade, Kweku me donna un coup de pied sur le visage et me dit de ne plus jamais parler à sa copine sinon il me tuerait. Kweku rapprocha sa copine de moi afin qu'elle puisse poser le regard sur mon visage sanglant. Je pleurais et Kweku lui dit « Pourquoi lui parler ? Ce n'est même pas un homme ». Je ne pouvais pas me rendre à l'école pendant une semaine parce que mon visage était tuméfié. Je mentis à mes parents à propos de ce qui s'était passé. J'ai tellement peur que Kweku me tue. Je vais seul à l'école et rentre directement à la maison après l'école. J'ai également quitté l'équipe de football parce que certains gars étaient dans l'équipe. Chaque jour ils se moquent de moi et disent que je ne suis pas vraiment un homme parce que je n'ai pas riposté. Je me sens si seul et j'ai si peur.

2^{ème} Scénario

Je prenais chaque jour le même chemin pour aller à l'école. C'est le seul chemin que je pouvais emprunter avec sécurité, parce dans les champs il y a des fois des bandits et j'ai peur de marcher tout seul dans les champs, surtout lorsque les cultures sont hautes. C'est pourquoi chaque jour, je passe à côté du dépôt de bus et du bar pour arriver à l'école et chaque jour un homme plus âgé m'aborde pour me proposer de m'acheter une bouteille de boisson. Il dit qu'il m'achèterait tout ce que je veux parce qu'une écolière a besoin d'un traitement spécial de temps en temps. Un jour il me donna une belle bouteille de parfum et je l'acceptai. La semaine dernière, il m'a demandé de cheminer un peu avec lui après l'école. Je dis non mais chaque jour il me demande la même chose et il devient de plus en plus persistant. Dès fois il s'approche de moi et ça devient difficile pour moi de me débarrasser de lui sans marcher sur la chaussée. Demain, je traverserai les champs même si j'ai peur des bandits parce que j'ai aussi peur de l'homme qui est en train de me harceler.

3^{ème} Scénario

Je m'appelle Anna. Ma matière préférée ce sont les maths. Mon professeur de math s'est intéressé à moi parce que je suis très belle. Mardi passé, mon professeur m'a proposé un cours particulier à condition que j'accepte de lui porter son cartable à la maison. Honnêtement, je ne me sentais pas à l'aise avec ça mais réellement je ne voulais pas que le professeur de ma matière préférée se fâche contre moi, et j'ai accepté. Le premier jour il me remercia, mais de manière inappropriée frota sa

main contre ma poitrine au moment où je quittais sa cour. J'étais soulagée que ce fut fini et que je n'avais plus à le faire. Le lendemain, mercredi, le professeur me demanda encore de lui porter son cartable à la maison. J'acceptai, mais cette fois-ci il me serra quand j'entrai chez lui. Quand je dis non, il commença à me traiter d'impolie et d'ingrate pour avoir refusé une boisson fraîche. Il était dans une telle rage que je finis par accepter. Une fois à l'intérieur, le professeur m'entraîna vers son lit et se jeta sur moi. J'essayais de me débattre mais il me dit que j'étais une fille bête et menaça de me faire échouer si je criais ou si je le racontais à quelqu'un. Après cela je courus rentrer chez moi, me sentant malade et meurtrie. Je me sentais si bête et je me disais que ce qui était arrivé était de ma faute. Le lendemain à l'école, tous mes amis se sont moqués de moi en m'appelant la copine du professeur. Je pense à quitter l'école et à aller vivre avec ma tante dans un autre village.

Scénario 4

J'ai 14 ans. J'étais vraiment proche de l'un de mes professeurs et il m'a toujours accordée beaucoup d'attention en classe. J'avais l'habitude de rester après le cours et de parler de ce qui me dérangeait. J'avais confiance en lui et il était gentil envers moi. Je me confiais à lui et il m'aidait à m'épancher sur mes problèmes. Nous nous étions entendus que ce serait bien si nous avions plus de temps pour parler, donc nous sommes allés chez lui avec la permission de mes parents. Finalement il me dit qu'il m'aimait et que j'étais spéciale. Nous eûmes une relation sexuelle. J'ai récemment découvert qu'il avait aussi eu une relation sexuelle avec quatre autres étudiantes, qui étaient même plus jeunes que moi. Il ne m'utilisait que pour le sexe ; il ne m'a jamais aimée. Je suis gênée. J'ai été si naïve et stupide. C'était ma faute parce que j'avais confiance en lui. Comment pourrais-je en parler à mes parents ? Ils diront que je l'ai cherché. Les autres filles ne viennent plus. Maintenant, je le vois parler à une autre fille d'une classe inférieure. Je suis sûre qu'elle lui fait confiance aussi.

5^{ème} Scénario

Je m'appelle Rashma. J'aimerais être médecin ou professeur quand je serai grande. J'aime vraiment l'école, mais il m'est très difficile de continuer les études. Je me réveille à 4 heures chaque matin parce que je dois aider ma mère et mes sœurs à faire les travaux ménagers de la maison. Quelquefois j'arrive en retard à l'école parce que mes parents ne me laissent pas tant que je n'ai pas fini les travaux ménagers. Quand j'arrive en retard, mon professeur me demande de rester debout devant la classe et dit des choses vraiment cruelles sur moi. Un jour il me dit « Que tu es bête, pourquoi tu viens à l'école même ? Tu devrais aller te trouver un mari ! » Un autre jour, quand je me suis accidentellement endormie en classe, il dit, « Peut-être que ta tête tombe parce tes seins sont en train de devenir trop grands ». J'étais folle de rage lorsqu'il me dit cela et tout le monde a ri, mais nous n'avons pas l'autorisation de répondre aux professeurs. Je n'aime vraiment pas ce professeur et je n'aime pas assister à son cours mais je dois réussir dans son cours pour passer en classe supérieure. Une fois j'ai raconté cela à une enseignante et elle dit : « tu ne devrais pas t'en faire, c'est seulement pour te taquiner. Je ne me suis pas sentie mieux pour autant »

6^{ème} Scénario

Je m'appelle Sam et j'aime vraiment l'école. Mes cours favoris sont le dessin et l'écriture. Chacun se moque de moi et dit que « je suis efféminé » parce que je n'aime pas les maths et les sciences. Tous mes amis à l'école sont des filles. J'aime être avec les filles parce qu'à la maison je suis le plus jeune et j'ai six sœurs. Ce n'est pas drôle de jouer avec les garçons parce qu'ils aiment se battre et faire comme si c'était la guerre. Quand les autres garçons essaient de se battre avec moi et que je leur dit que je n'aime pas me battre, ils me donnent des surnoms comme « Tapète » et « lâche ». J'aime les études mais lorsque je suis à l'école, je pleure des fois lorsque les plus gros et les plus grands garçons s'en prennent à moi. Un jour, j'étais en train de pleurer lorsque mon professeur me demanda pourquoi. Lorsque je lui dis pourquoi je pleurais elle me dit « bon, tu dois arrêter de te comporter comme une fille et de jouer avec les filles. » Je ne comprends pas pourquoi je ne devrais pas jouer avec les filles si nous nous amusons réellement bien ensemble.

7^{ème} Scénario

Je m'appelle Muriel. Je suis très bien dans toutes les matières. Mes professeurs m'ont dit que si je continue comme ça et que je ne régresse pas, je pourrais avoir une bourse et aller à l'université dans la capitale. Lorsque j'en ai parlé à mon père et à mes oncles, ils se sont moqués de moi et ont dit « Pourquoi une fille irait-elle à l'université si tout ce qu'elle doit faire en fin de compte est de se marier et de devenir mère ? » Je voudrais me marier et avoir des enfants mais après l'université. Je dis à mon maître que je voulais aller à la classe supérieure de math parce celle dans laquelle j'étais était trop facile pour moi. Il me dit que ce n'était pas une bonne idée parce que j'étais une fille et il ajouta « les filles ont nulles en math ; tu ne devrais prendre que des cours de cuisine ». je n'ai pas compris pourquoi une fille ne pourrait pas prendre des cours de math plus avancés ou d'aller à l'université. Je me sens très triste quand je pense que je devrais un jour quitter l'école avant le terme de mes études. N'est-il pas possible d'être à la fois une bonne épouse et une mère et d'aller à l'université ?

Scénario 8

Je m'appelle Koffi. Je suis issu d'une famille nombreuse. L'année dernière ma mère est décédée et mon père est le seul adulte à la maison. Mon père est souvent dehors parce qu'il vend des produits au marché. Je suis le garçon le plus âgé et je dois aider mon père à s'occuper de ma famille. Je me lève très tôt le matin pour me diriger vers le jardin et m'assurer que mes frères et sœurs ont bien mangé. Après m'être assuré de cela, je me prépare pour l'école qui est très loin de la maison. Il me faut presque une heure pour m'y rendre.

Quelque fois lorsque j'arrive à l'école, je suis déjà très fatigué parce j'ai commencé à travailler bien avant le lever du jour. Mon professeur me dit que je suis un garçon très fort et il me fait souvent faire des travaux dans les champs de l'école, ce qui me fait rater quelques leçons. Une fois en classe, je me rends compte de mon retard parce que j'ai raté la leçon précédente. Je ne veux pas aller à l'école pour travailler encore plus, je veux aller à l'école pour apprendre. Comment pourrai-je dire à mon maître que je ne veux ni rater la leçon ni travailler dans son jardin et que je veux rester dans la classe et apprendre ?

2^{ème} session: 4^{ème} activité

SCENARIOS SUR POUVOIR, UTILISATION DE LA FORCE ET CONSENTEMENT

1^{er} Scénario

Fatima est issue d'une famille très traditionnelle. Elle a 16 ans et travaille très bien à l'école. Elle a toujours rêvée de devenir un médecin, et ses professeurs lui ont parlé des opportunités de bourse si elle continue ses études. Elle a décidé de dire à son père qu'elle souhaite demander une bourse pour aller étudier dans la capitale. Le même jour elle revint à la maison pour parler à son père ; ce dernier lui dit qu'il voudrait la marier à un homme très riche habitant le village voisin, et qu'elle doit arrêter ses études. Fatima n'avait jamais rencontré l'homme auparavant et elle ne souhaite pas se marier mais elle respecte son père et a été élevée dans le respect des décisions de ses parents. Même si elle se sent très triste, elle accepte de se marier à l'homme et est obligée d'abandonner l'école.

- Fatima a-t-elle donné son consentement pour le mariage?
- Y – a- t-il eu utilisation de la force dans cette histoire?
- Qui détient le pouvoir dans cette situation?
- Quel genre de pouvoir le père détient-il?
- Quel genre de pouvoir détient la fille?
- Comment le pouvoir est-il lié au choix dans cet exemple?
- Quels conseils donneriez-vous à Fatima?
- Quels conseils donneriez-vous au Père?
- De pareilles histoires arrivent –t-ils dans votre communauté?

2^{ème} Scénario

Aisha vient d'avoir 14 ans. Elle a remarqué que beaucoup de garçons et d'hommes y compris ses professeurs ont commencé à la regarder de manière différente. Aisha est une bonne élève, mais c'est très difficile pour elle de continuer ses études parce que son père travaille à l'extérieur dans la capitale et sa mère est malade. Chaque jour lorsqu'Aisha revient de l'école, elle doit faire la cuisine, nettoyer et s'occuper de ses jeunes frères et sœurs. Elle vient juste de découvrir que sa scolarité n'est pas payée, et qu'elle doit acheter un nouveau livre de math. Un jour alors qu'elle revenait de l'école, un homme dans une belle voiture s'arrêta juste à côté d'elle et lui proposa de la déposer chez elle. Elle monta dans la voiture parce que l'homme avait l'air gentil et devait avoir beaucoup d'argent. Une fois dans la voiture, l'homme commença à lui masser la jambe ce qui la mit mal à l'aise. Il lui dit ensuite qu'il serait heureux de lui donner un peu d'argent en échange de quelques faveurs qu'elle lui accorderait. Il lui dit que c'est sans problèmes et que toutes les filles de son âge adorent ces faveurs. Elle ne veut pas faire ces choses avec cet homme mais un peu d'argent en plus lui permettrait d'acheter ses fournitures et d'aider ses parents.

- La force a-t-elle été utilisée dans cette situation?
- Qui détient le pouvoir dans cette relation?
- Quel genre de pouvoir l'homme détient-il?
- Quel genre de pouvoir la fille détient-elle?
- Quels conseils donneriez-vous à Aïcha ?
- Quels conseils donneriez-vous à l'homme?
- Cela est-il arrivé à des filles que vous connaissez?

3^{ème} Scénario

Madame Hernandez est enseignante au primaire et passe souvent ses matinées à surveiller les élèves pendant qu'ils jouent dehors avant d'entrer en classe. Elle a remarqué que les garçons et les filles jouent séparément, ce qui est normal à ce niveau. Une des filles est plus âgée et plus grande que les autres filles. Elle est toujours avec un groupe de filles et harcèle les plus jeunes. Un jour Mme Hernandez remarqua qu'elles s'attaquaient à une fille plus jeune ; les unes courraient et lui pinçaient les seins et elle pleurait. Elles l'insultaient et la taquinaient. Mme Hernandez se rendit compte que la fille était bouleversée mais elle pensa que cette forme de taquinerie était normale donc elle laissa les filles tranquilles.

- La force est-elle utilisée dans cette situation?
- Qui détient le pouvoir dans cette situation?
- Quel genre de pouvoir possède la grande fille ?
- Quel genre de pouvoir possède la fille la plus petite?
- Quels conseils donneriez-vous à la fille la plus petite?
- Quels conseils donneriez-vous à la fille la plus grande?
- Quels conseils donneriez-vous à l'enseignante?
- Ce scénario arrive-t-il dans votre école?

4^{ème} Scénario

Monsieur Smith le professeur de math habite dans un très petit village loin de sa famille. Il a été envoyé par le ministère pour enseigner pendant deux ans en zone rurale. Il ne gagne pas beaucoup d'argent et ne peut s'offrir d'embaucher quelqu'un pour l'aider à la maison. Il croit que demander aux élèves de lui faire ses travaux étaient un des avantages d'enseigner loin de chez soi. Il croit que les filles ne sont pas très bonnes en math, donc pendant les cours de math, il choisit souvent deux parmi les filles pour les envoyer nettoyer sa maison. Les filles n'ont jamais dit que ça leur posait un problème de faire les travaux, mais il remarqua qu'elles avaient toujours l'air fatigué et ses collègues lui ont dit que les filles avaient commencé à mal travailler dans leurs matières aussi.

- La force est-elle utilisée dans cette situation?
- Qui détient le pouvoir dans cette situation?
- Quel genre de pouvoir possède l'enseignant?
- Quel genre de pouvoir possèdent les élèves?
- Quels conseils donneriez-vous aux élèves?
- Quels conseils donneriez-vous à l'enseignant?
- Ce scénario arrive t-il dans votre école?

5^{ème} Scénario

Thomas est toujours en retard à l'école. Quoiqu'il fasse pour essayer d'arriver à l'heure, sa mère lui demande toujours de faire une tâche dans la maison avant de quitter pour l'école, ce qui fait qu'il accuse du retard. Quelques fois il ne veut même pas aller à l'école à cause de la punition qu'il reçoit de la part du professeur. Elle lui demande de se tenir devant la classe, elle lui tire les oreilles jusqu'à ce qu'il se mette à pleurer. Le professeur fait cela à la plupart des garçons et dit que cela fera d'eux des hommes.

- La force est-elle utilisée dans cette situation?
- Note à l'animateur: le professeur **utilise la force**, mais ne le force pas nécessairement à faire quelque chose contre sa volonté.
- Qui détient le pouvoir dans cette situation?
- Quel genre de pouvoir possède le professeur?
- Quel genre de pouvoir possède l'élève?
- Quels conseils donneriez-vous à l'élève?
- Quels conseils donneriez-vous au professeur?
- Ce scénario arrive t-il dans votre école ?

6^{ème} Scénario

Gloria a 12 ans et aime vraiment l'école. Récemment, elle a eu quelques problèmes en science, et son professeur a proposé de lui donner une aide supplémentaire. Un jour, elle resta après l'école et le professeur lui saisit un sein et lui dit qu'elle était en train de devenir une belle jeune femme. Gloria était très mal à l'aise mais elle avait peur de s'opposer au professeur. Elle décida qu'elle échouerait en science s'il le faut mais qu'elle ne demandera plus à aucun autre enseignant de l'aider.

- La force est-elle utilisée dans cette situation?
- Qui détient le pouvoir dans cette relation?
- Quel genre de pouvoir le professeur possède t-il ?
- Quel genre de pouvoir l'élève a t-il?
- Quels conseils donneriez-vous à l'élève?
- Quels conseils donneriez-vous au professeur?
- Ce scénario arrive t-il dans votre école?

7^{ème} Scénario

M. Daniel est un enseignant et il entretient des relations sexuelles avec une de ses élèves appelée Grace. Il fait montre de favoritisme envers Grace en classe et lui donne de bonnes notes même si elle ne rend pas toujours ses devoirs à faire à la maison. M. Daniel a remarqué un garçon en particulier qui flirtait avec Grace et qui la raccompagnait à la maison après les cours. M. Daniel affronta l'élève et le menaça de lui donner une correction et de le faire échouer s'il le voit encore parler avec Grace. .

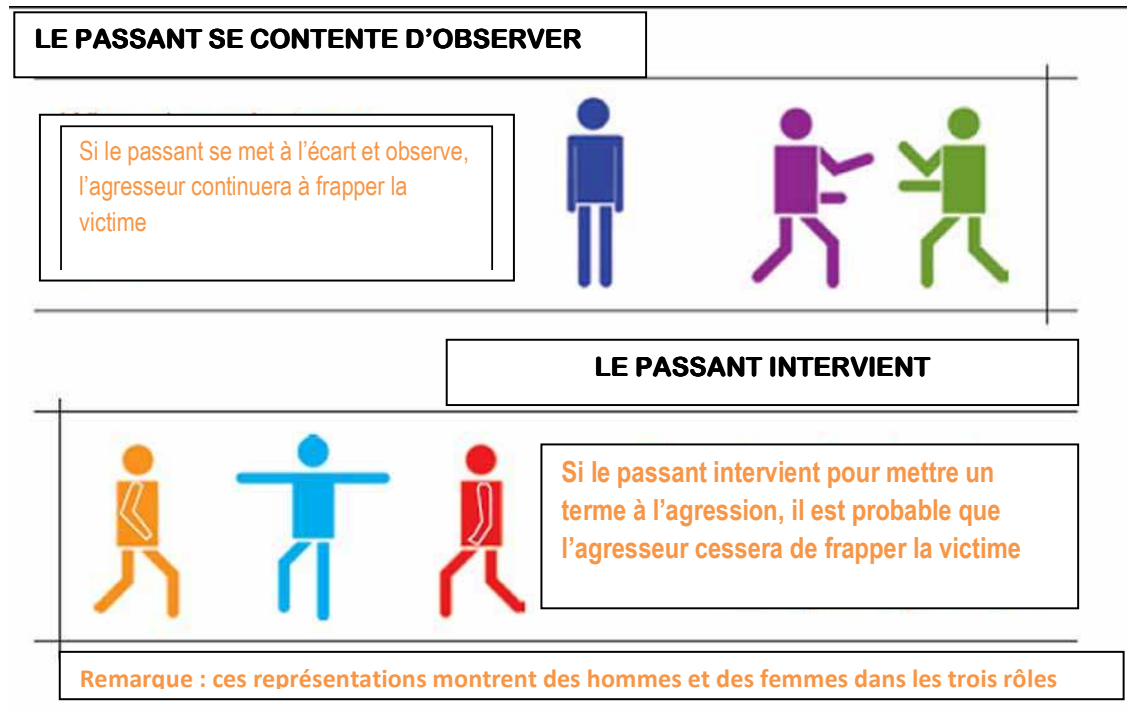
- La force est-elle utilisée dans cette situation?
- Qui détient le pouvoir dans cette situation?
- Quel genre de pouvoir l'enseignant possède-t-il?
- Quel genre de pouvoir l'élève détient-il?
- Quels conseils donneriez-vous à l'élève?
- Quels conseils donneriez-vous à l'enseignant?
- Ce scénario arrive t-il dans votre école?

Activité de réflexion

1. Avez-vous déjà connu des enseignants qui ont utilisé leur force pour obtenir ce qu'ils voulaient? Retournez à la situation à laquelle vous pensez et traitez de la question dans une étude de cas.
2. En utilisant vos connaissances sur les relations entre pouvoir, consentement et utilisation de la violence, de quelle manière l'enseignant a-t-il mal agi ?
3. De quelle autre manière la situation peut-elle se terminer?

3ème session: 1^{ère} Activité

DIAGRAMME DU PASSANT²



² Cette session et le concept de "passant" ont été adaptés de Pulizzi & Rosenblum, *Construire un environnement scolaire favorable au genre*; voir Bibliographie pour la citation complète.

4^{ème} session: 1^{ère} activité

QU'EST-CE QUE LE SIDA ? QU'EST-CE QUE LE VIH ?

Le SIDA (Syndrome d'Immunodéficience Acquise) est une maladie virale humaine qui ravage le système immunitaire, en détruisant la capacité du corps à se défendre contre l'infection et la maladie. Causé par le Virus de l'Immunodéficience (VIH), le SIDA laisse la personne infectée vulnérable aux infections opportunistes-infections par des microbes qui profitent de la faiblesse du système immunitaire. De telles infections ne sont généralement pas nuisibles chez les personnes en bonne santé mais peuvent s'avérer mortelles chez les personnes vivant avec le SIDA. Même si on ne guérit pas encore du SIDA, de nouveaux médicaments sont disponibles qui peuvent prolonger la durée de vie et améliorer la qualité de vie des personnes infectées.

La transmission du VIH, le virus qui cause le SIDA, se fait le plus souvent par le biais de l'acte sexuel. Le VIH peut aussi être transmis par la transfusion d'un sang contaminé par le VIH ou en utilisant une aiguille ou une seringue contaminées pour l'injection de médicaments dans le circuit sanguin. L'infection par le VIH ne veut pas nécessairement dire qu'une personne a le SIDA. Certaines personnes qui ont une infection au VIH peuvent ne développer aucune des signes cliniques qui définissent une maladie déclarée du SIDA pendant 10 ans ou plus. Les médecins préfèrent n'utiliser le terme de SIDA que pour les cas où la personne a atteint la phase terminale de l'infection par le VIH. **Le VIH** (Virus de l'Immunodéficience) est le virus qui cause le SIDA. Le VIH se transmet par le sang, le sperme, les sécrétions vaginales et le lait maternel. L'infection par le VIH peut être évitée. Il ne se transmet pas par les contacts occasionnels (étreintes, partage d'un appartement, jouer au basket, etc.)

- Comment se transmet le VIH;
 - Acte sexuel vaginal, anal ou oral avec un partenaire infecté
 - De l'homme à la femme, de la femme à l'homme, de l'homme à l'homme, de la femme à la femme.
 - Contact avec le sang, les produits sanguins ou les cellules d'une personne infectée.
 - Le partage d'aiguilles: Utilisation de drogue ou de stéroïdes par injection intraveineuse, le piercing des oreilles et du corps.
 - Tatouage, matériel pour les tests d'insuline et de glycémie.
 - De la mère à l'enfant: Pendant la grossesse, à la naissance, ou par le lait maternel.
 - Transfusion de sang ou de produits sanguins contaminés par le VIH, ou transplantation de cellules
 - Depuis 1985, le dépistage de tous les donneurs, du sang et des produits sanguins a réduit le risque de transmission.

- Le VIH ne se transmet pas:
 - En causant, serrant la main ou par tout autre contact occasionnel
 - Par les étreintes ou les baisers (Il y a un risque minimal que le baiser profond—“Baiser français” ou baiser sur la langue— puisse provoquer une infection s’il y a des plaies ouvertes sur les lèvres, la langue ou la bouche.
 - En touchant les murs, les poignets de portes, les écritoirs, les toilettes, les ordinateurs, les téléphones, etc.
 - Par les piqûres de moustiques, les puces ou autres insectes

La seule manière de savoir si quelqu'un a une infection au VIH est de faire le test de dépistage du VIH. Le test évaluera de manière efficace si la personne est infectée ou non. Il faut approximativement trois à six mois pour que le corps humain puisse développer assez d'anticorps qui puissent être détectés par le test VIH. C'est pour cette raison qu'il est important de faire le test trois à six mois après le comportement à risque (partage d'aiguilles de toutes sortes, relation sexuelle anale, vaginale, ou orale non protégée, etc.) pour recevoir un résultat de test fiable. Il est aussi important d'éviter les comportements à hauts risques chaque fois que c'est possible.

4^{ème} Session: 1^{ère} activité, suite

STATISTIQUES MONDIALES SUR LES FEMMES ET LE VIH/SIDA ³

- Dans le monde entier, 17,3 millions de femmes âgées de 15 ans et plus vivent avec le VIH.
- 76 pour cent de la totalité des femmes séropositives vivent en Afrique au Sud du Sahara où les femmes représentent 59 pour cent des adultes vivant avec le VIH
- 74 pour cent des jeunes âgés entre 15 et 24 ans qui vivent avec le VIH en Afrique au sud du Sahara sont des femmes.
- En Asie, en Europe orientale et en Amérique latine, une proportion croissante de personnes vivant avec le VIH sont des femmes et des filles
- Les femmes représentent actuellement 30 pour cent des adultes vivant avec le VIH en Asie. Les chiffres sont plus élevés dans certains pays de la région, atteignant 39 pour cent en Thaïlande et 46 au Cambodge.
- En Ukraine, où la croissance de l'épidémie est l'une des plus rapides en Europe, les femmes représentent aujourd'hui près de la moitié (46 pour cent) des adultes vivant avec le VIH.
- Dans les Caraïbes, 51 pour cent des adultes vivant avec le VIH sont des femmes, tandis que dans les Bahamas et à Trinité-et-Tobago, les chiffres sont respectivement de 59 pour cent et de 56 pour cent.
- Le SIDA est la principale cause de décès chez les femmes africaines-américaines âgées entre 25 et 34 ans aux États-Unis

³ UNAIDS, la coalition mondiale sur les femmes et le SIDA; Voir Bibliographie pour citation complète.

4^{ème} session: 1^{ère} activité, suite

MESSAGES CLES SUR LES LIENS ENTRE LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE, LES NORMES LIEES AU GENRE ET LE VIH/SIDA

1. **Les relations sexuelles rendent les élèves plus vulnérables au VIH.** Le viol et la violence sexuelle basée sur le genre rendent les filles plus enclines à l'infection par le VIH. Les relations sexuelles que les filles entretiennent avec des hommes plus âgés les rendent également plus vulnérables à l'infection par le VIH. La recherche montre que le risque d'infection par le VIH augmente avec l'âge du partenaire, et la prévalence du VIH est plus élevée chez les jeunes femmes dont le partenaire est plus âgé de cinq ans ou plus par rapport aux jeunes femmes dont le partenaire est plus âgé de moins de cinq ans. La dynamique des pouvoirs inégaux dans les relations entre des hommes plus âgés et des jeunes femmes peut conduire à la coercition sexuelle et à la violence physique, ce qui rend les filles plus vulnérables à l'infection par le VIH. L'éducation des filles au sujet des risques dans les relations sexuelles avec des hommes plus âgés les aide à prendre des décisions saines qui réduisent la transmission du VIH.
2. **Des normes inéquitables entre les sexes contribuent à la fois à la violence basée sur le genre et à l'infection au VIH.** La socialisation précoce des filles et des garçons qui favorise la définition des rôles inéquitables entre les genres comme la norme, encourage les comportements à risque chez les jeunes adultes. Les attentes des hommes sont souvent fondées sur le pouvoir, l'indépendance et le contrôle.

Un «Vrai homme» est censé:

- Prendre des risques
- Utiliser la violence pour résoudre les conflits
- Utiliser la contrainte pour avoir des relations sexuelles
- Dominer leurs partenaires féminins
- Commencer l'activité sexuelle de manière précoce
- Avoir de multiples partenaires sexuels

Une «Vraie Femme» est censée:

- Etre passive
- Autoriser les autres à prendre des décisions à sa place
- Accepter la violence commise à son encontre comme normale
- Faire passer les besoins des autres avant les siens
- S'abstenir jusqu'au mariage
- Se soumettre aux propositions sexuelles des partenaires
- Ignorer tout de la santé sexuelle et de la reproduction

Pendant l'adolescence, les garçons et les filles commencent à établir des modèles de comportement sexuel et des interactions les uns avec les autres qui se poursuivront dans leur vie adulte. Les attitudes et comportements résultant des normes de genre énumérées ci-dessus rendent les jeunes femmes plus vulnérables au risque de grossesse et d'infections sexuellement transmissibles(IST), et au VIH. La recherche montre également une relation entre l'infection par le VIH et le degré de violence physique déclaré par les partenaires des jeunes femmes.

3. **Les écoles et les enseignants peuvent réduire le risque de VIH par la promotion de normes de genre positives.** S'attaquer aux normes de genre, en particulier celles qui définissent la masculinité, est maintenant reconnu comme une stratégie importante pour prévenir la propagation du VIH. Une culture scolaire qui encourage les comportements stéréotypés masculins et féminins renforce les normes qui rendent les jeunes filles et garçons vulnérables à la violence et à l'infection au VIH. Une école qui tolère le harcèlement et les abus sexuels des élèves envoie un message contradictoire par rapport à la prévention du VIH et à un comportement individuel responsable.
4. **Les enseignants peuvent soutenir les messages de prévention du VIH en étant de bons modèles eux-mêmes.** Les enseignants de sexe masculin se trouvent dans une position particulièrement importante pour démontrer à leurs élèves de sexe masculin un comportement équitable et respectueux envers les femmes. Les enseignants qui disent une chose et en font une autre, comme par exemple les offenses aux élèves, le fait d'extorquer du sexe contre des notes ou de contraindre les élèves à une relation sexuelle, ne seront pas considérés comme des messagers crédibles par leurs élèves. Les enseignants peuvent améliorer leur rôle de protecteurs des enfants en faisant preuve de responsabilité et de respect dans leurs comportements personnels envers leurs collègues et les étudiants

Activités de réflexion

2^{ème} session

1. Avez-vous déjà connu des enseignants qui ont utilisé leur pouvoir pour obtenir quelque chose qu'ils voulaient? Revenir à la situation à laquelle vous pensez et la traitez dans une étude de cas.
2. En utilisant vos connaissances concernant les liens entre pouvoir, consentement et usage de la force, montrez de quelle manière cet enseignant a-t-il mal agi?
3. Qu'est-ce qui peut constituer une autre option de dénouement de la situation?

4^{ème} session

Une de vos élèves vous dit qu'elle va quitter l'école pour prendre soin de son père malade parce que sa mère est décédée récemment. Vous êtes inquiet pour elle parce qu'elle est à un âge sensible, et que vous savez que sa famille a des problèmes financiers. Vous avez vu des hommes qui tentaient de s'approcher d'elle pour lui parler avant et après l'école. Par conséquent, vous voulez lui parler de la façon dont se transmet le VIH, et éventuellement l'accompagner à la clinique de santé pour se faire tester. Que feriez-vous?

MODULE 5: DROITS DE L'HOMME

1^{ère} session: 1^{ère} activité

VERSION SIMPLIFIEE DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ⁴

Résumé du Préambule

L'Assemblée Générale reconnaît que la dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Les droits de l'Homme doivent être protégés par la règle de droit et les relations d'amitié entre les nations doivent être encouragées. Les peuples des NU ont affirmé leur foi dans les droits de l'homme, la dignité et la valeur de la personne humaine et les droits égaux des hommes et des femmes. Ils sont déterminés à promouvoir le progrès social, de meilleures conditions de vie et une plus grande liberté et ont promis de promouvoir les droits de l'Homme et une compréhension commune de ces droits.

Un résumé de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Article 1: Chaque homme est libre et nous devons tous être traités de la même manière.

Article 2: Tous les hommes sont égaux malgré les différences de couleur de la peau, de sexe, de religion ou de langue par exemple.

Article 3: Chacun a le droit à la vie et le droit de vivre en liberté et en sécurité.

Article 4: Personne ne sera maintenu en esclavage, et l'esclavage a été aboli.

Article 5: Personne n'a le droit de vous faire du mal ou de vous torturer

Article 6: Chacun a droit à un traitement égal devant la loi.

Article 7: La loi est la même pour tous; elle doit être appliquée de la même manière à tous.

Article 8: Chacun a le droit de chercher un conseil juridique lorsque ses droits ne sont pas respectés.

⁴ Adapté de Human Rights Education Associates (HREA), Version simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme; voir Bibliographie pour citation complète.

Article 9: Personne n'a le droit de vous emprisonner injustement ou de vous expulser de votre propre pays.

Article 10: Chacun a droit à un procès public dans les règles de l'art.

Article 11: Chacun est considéré comme innocent jusqu'à preuve de sa culpabilité.

Article 12: Chacun a le droit de demander de l'aide si quelqu'un essaie de lui faire du mal, mais personne n'a le droit d'entrer dans votre maison, d'ouvrir vos courriers ou de vous importuner, vous et votre famille sans une bonne raison.

Article 13: Chacun a le droit de voyager comme il le désire

Article 14: Chacun a le droit d'aller dans un autre pays pour demander une protection s'il est persécuté ou s'il est menacé de persécution

Article 15: Chacun a le droit d'appartenir à un pays. Personne n'a le droit de vous interdire d'appartenir à un autre pays si vous le souhaitez.

Article 16: Chacun a le droit de se marier et de fonder une famille.

Article 17: Chacun a le droit d'avoir une propriété et des biens.

Article 18: Chacun a le droit de pratiquer et d'observer tous les aspects de sa propre religion et de changer de religion s'il le désire.

Article 19: Chacun a le droit de dire ce qu'il pense et de donner et de recevoir des informations.

Article 20: Chacun a le droit de participer à des réunions et d'adhérer à des associations d'une manière pacifique.

Article 21: Chacun a le droit d'aider au choix du gouvernement de son pays et d'y participer.

Article 22: Chacun a droit à la sécurité sociale et à la possibilité de développer ses aptitudes.

Article 23: Chacun a droit au travail pour un salaire équitable dans un environnement sécurisé et d'adhérer à un syndicat.

Article 24: Chacun a droit au repos et au loisir.

Article 25: Chacun a droit à un niveau de vie adéquat et à une assistance médicale en cas de maladie.

Article 26: Chacun a le droit d'aller à l'école.

Article 27: Chacun a le droit de partager la vie culturelle de sa communauté.

Article 28: Chacun doit respecter "l'ordre social" qui est nécessaire à la jouissance de tous ces droits.

Article 29: Chacun doit respecter les droits des autres, la collectivité et les biens publics.

Article 30: Nul n'a le droit de retirer de cette déclaration un quelconque de ces droits.

2^{ème} session: 1^{ère} activité

RESUME DE LA CONVENTION DES NU SUR LES DROITS DE L'ENFANT (CDE)⁵

Quoi...

« Les droits » sont des choses que chaque enfant devrait avoir ou être capable de faire. Tous les enfants ont les mêmes droits. Ces droits sont contenus dans la Convention des NU sur les Droits de l'Enfant. Presque chaque pays a adhéré à ces droits. Tous les droits sont liés entre eux, et tous sont aussi importants les uns que les autres.

Penser aux droits en termes de ce qui est meilleur pour les enfants dans une situation donnée et ce qui est essentiel à la vie et à la protection contre le préjudice.

En grandissant, les enfants disposent de plus en plus de responsabilités dans leurs choix et dans l'exercice de leurs droits.

Devoirs...

Les droits des enfants sont un cas spécial parce que la plupart des droits exposés dans la Convention sur les Droits de l'Enfant doivent être accordés par les adultes ou par l'état. Toutefois, la Convention fait référence aussi aux responsabilités des enfants, en particulier au respect des droits des autres, surtout ceux de leurs parents (article 29)

Voici quelques propositions de devoirs qui pourraient accompagner les droits ...

- Tous les enfants indépendamment de leur sexe, origine ethnique, statut social, langue, âge, nationalité ou religion ont ces droits. Ils ont également la responsabilité de se respecter mutuellement dans un esprit d'humanité.
- Les enfants ont le droit d'être protégés des conflits, de la cruauté, de l'exploitation et de la négligence. Ils ont également le devoir de ne pas brutaliser ou de nuire à l'autre.
- Les enfants ont droit à un environnement propre. Ils ont également la responsabilité de faire tout leur possible pour veiller à leur environnement.

⁵ Adapté du Bulletin d'Informations de l'UNICEF: *Un résumé des droits sous la Convention sur les Droits de l'Enfant*; Voir *Bibliographie pour une citation complète*

Les Articles de la CDE...

Article 1: Toute personne mineure bénéficie de ces droits.

Article 2: Tous les enfants ont ces droits, qui qu'ils soient, où qu'ils vivent, quel que soit le métier que leurs parents font, quelle que soit la langue qu'ils parlent, quelle que soit leur religion, qu'ils soient garçon ou fille, quelle que soit leur culture, qu'ils soient handicapés ou pas, ou qu'ils soient riches ou pauvres. Aucun enfant ne doit être traité injustement, quelle qu'en puisse être la raison.

Article 3: Tous les adultes devraient faire ce qui est le mieux pour les enfants. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent penser à la manière dont leur décision affectera les enfants.

Article 4: Le Gouvernement a le devoir de s'assurer que les droits des enfants sont protégés. Il doit aider les familles à protéger les droits des enfants et à créer un environnement où les enfants peuvent grandir et atteindre leur potentiel.

Article 5: Les familles des enfants ont le devoir d'aider les enfants à apprendre à exercer leurs droits et à s'assurer que ces droits sont protégés.

Article 6: Les enfants ont droit à la vie.

Article 7: Les enfants ont droit à un nom, et celui-ci doit être officiellement reconnu par le gouvernement. Les enfants ont droit à une nationalité (appartenir à un pays).

Article 8: Les enfants ont droit à une identité – un dossier officiel qui montre qui ils sont. Personne n'a le droit de leur enlever.

Article 9: Les enfants ont le droit de vivre avec leurs parent(s), à moins que cela ne leur soit nuisible. Ils ont le droit de vivre avec une famille qui se soucie d'eux.

Article 10: Si les enfants vivent dans un pays différent de celui de leurs parents, ils ont le droit de se vivre ensemble dans un même endroit.

Article 11: Les enfants ont le droit d'être protégés de l'enlèvement.

Article 12: Les enfants ont le droit de donner leurs opinions et les adultes doivent les écouter et les prendre au sérieux.

Article 13: Les enfants ont le droit de partager ce qu'ils pensent avec les autres en parlant, en dessinant, en écrivant ou d'une quelconque autre manière, à moins que cela ne nuise à d'autres.

Article 14: Les enfants ont le droit de choisir leur propre religion et croyances. Leurs parents doivent les aider à décider de ce qui est bon ou mauvais et de ce qui est meilleur pour eux.

Article 15: Les enfants ont le droit de choisir leurs propres amis et de faire partie ou de créer des groupes, aussi longtemps que cela ne sera pas nuisible aux autres.

Article 16: Les enfants ont droit à une vie privée

Article 17: Les enfants ont le droit d'avoir les informations qui sont importantes pour leur bien-être à partir de la radio, des journaux, des livres, de l'ordinateur ou d'autres sources. Les adultes doivent s'assurer que les informations que prennent les enfants ne leur sont pas nuisibles et ils doivent les aider à obtenir et à comprendre les informations dont ils ont besoin.

Article 18: Les enfants ont le droit d'être, autant que possible, élevés par leur(s) parent(s).

Article 19: Les enfants ont le droit d'être protégés contre la maltraitance et les mauvais traitements physiques ou psychologiques.

Article 20: Les enfants ont droit à une attention et à une aide particulière s'ils ne peuvent pas vivre avec leurs parents.

Article 21: Les enfants ont droit à une attention et à une protection s'ils sont adoptés ou placés en foyer d'accueil.

Article 22: Les enfants ont droit à une protection et à une aide spéciale s'ils sont réfugiés (s'ils ont été obligés de quitter leur maison et de vivre dans un autre pays). Ils doivent aussi bénéficier de tous les droits de cette Convention.

Article 23: Les enfants ont droit à une éducation et à une attention spéciale s'ils souffrent d'un handicap. Ils doivent aussi jouir de tous les droits de cette Convention pour pouvoir vivre pleinement.

Article 24: Les enfants ont droit aux meilleurs soins de santé possible, à une eau potable, une alimentation nutritive, un environnement sécurisé et aux informations nécessaires pour leur permettre de rester en bonne santé.

Article 25: Si les enfants sont dans des foyers d'accueil ou dans d'autres conditions en dehors de leur domicile, ils ont droit à une surveillance régulière des aménagements pour voir s'ils sont les plus appropriés.

Article 26: Les enfants ont droit à une aide de la part du gouvernement s'ils sont pauvres ou nécessiteux.

Article 27: Les enfants ont droit à un mode de vie qui satisfait leurs besoins fondamentaux. Le gouvernement doit aider les familles à leur fournir cela surtout en ce qui concerne la nourriture, l'habillement et l'hébergement.

Article 28: Les enfants ont droit à une éducation de bonne qualité. Les enfants doivent être encouragés à aller à l'école et à atteindre le meilleur niveau possible. La discipline à l'école doit respecter la dignité des enfants. Les gouvernements doivent s'assurer que les autorités de l'école revoient leurs politiques disciplinaires et éliminent toutes pratiques disciplinaires impliquant de la violence physique ou mentale, des insultes ou de la négligence.

Article 29: L'éducation des enfants doit leur permettre d'utiliser et de développer leurs talents et leurs aptitudes. Elle doit aussi leur permettre d'apprendre à vivre en paix, de protéger l'environnement et de respecter les autres. Les enfants ont aussi la responsabilité de respecter les droits de leurs parents et l'éducation doit viser à développer le respect des valeurs et de la culture de leurs parents.

Article 30: Les enfants ont le droit de pratiquer leur propre culture langue et religion – ou ce qu'ils auront choisi. Les groupes minoritaires et indigènes ont besoin de la protection spéciale de ce droit.

Article 31: Les enfants ont le droit de jouer et de se reposer.

Article 32: Les enfants ont le droit d'être protégés d'un travail qui leur porte préjudice et qui est nuisible à leur santé et à leur éducation. S'ils travaillent, ils ont le droit d'être en sécurité et d'être payés correctement. Le travail des enfants ne doit influencer sur aucun de leurs droits tels que le droit à l'éducation et au jeu.

Article 33: Les enfants ont le droit d'être protégés contre les drogues nuisibles et le trafic de la drogue

Article 34: Les enfants ont le droit d'être protégés contre les abus sexuels et l'exploitation.

Article 35: Aucune personne n'est autorisée à kidnapper ou à vendre des enfants.

Article 36: Les enfants ont droit à la protection contre toute forme d'exploitation (le fait de tirer avantage d'eux).

Article 37: Personne n'a le droit de punir les enfants d'une manière cruelle et douloureuse.

Article 38: Les enfants ont droit à la liberté et à la protection contre la guerre. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas être forcés de s'enrôler dans l'armée ou de participer à la guerre.

Article 39: Les enfants ont droit à l'aide s'ils ont été blessés ou négligés ou maltraités.

Article 40: Les enfants ont droit à une aide juridique et à un traitement équitable dans un système judiciaire qui respecte leurs droits.

Article 41: Si la loi de leurs pays fournit une meilleure protection des droits des enfants que les articles de cette Convention, ces lois devront être appliquées.

Article 42: Les enfants ont le droit de connaître leurs droits! Les adultes doivent connaître ces droits et les aider aussi à les connaître.

Articles 43 to 54: Ces articles expliquent comment les gouvernements et les organismes internationaux travailleront pour s'assurer que les enfants soient protégés dans le cadre des droits des enfants.

3^{ème} session: 1^{ère} activité

Scénarios de Violation des Droits des Enfants

1^{er} Scénario

Richard est un élève en classe de 2^{de}. Il a l'air d'aimer l'école mais il ne travaille pas bien dans la plupart des matières. Il est très calme et s'assoie au fond de la classe. Le maître pense qu'il n'est pas très intelligent donc lorsque les autres élèves s'amuse pendant la récréation et quelquefois même pendant les cours, le maître l'envoie dehors dans la cour de l'école pour creuser une fosse septique. Quelque fois il fait très chaud dehors et Richard ne dispose pas de protection contre le soleil ni d'eau à boire. Lorsqu'on demande au maître pourquoi il envoie toujours Richard hors de la classe, le maître répond, « oh, c'est un garçon bête, de toutes façons, il ne devrait pas être à l'école »

2^{ème} Scénario

Gloria a 12 ans et aime vraiment l'école. Récemment, elle a eu quelques problèmes en maths et son maître lui a proposé de lui donner une aide supplémentaire ; un jour elle est restée après les cours et le maître saisit un sein en lui disant qu'elle était en train de devenir une belle jeune femme. Gloria se sentit très mal à l'aise mais elle avait peur de s'opposer à son maître. Elle décida qu'elle échouerait en maths plutôt que de demander encore de l'aide à ce maître ou à un quelconque autre maître.

3^{ème} Scénario

Marie et son frère jumeau, Larry doivent commencer la classe de 5^{ème} l'année prochaine. Leur mère a été malade et a besoin que l'un des enfants reste à la maison et l'aide à faire les tâches ménagères. La famille ne peut se permettre d'envoyer qu'un seul enfant à l'école et doit choisir lequel envoyer. Ils décident de laisser Larry continuer en 5^{ème} et que Marie reste à la maison. Ses parents décident qu'il est préférable que Marie apprenne à être une bonne épouse et mère, parce c'est son rôle dans la vie.

4^{ème} Scénario

Thomas est toujours en retard à l'école. Il travaille tard la nuit, quelque fois jusqu'à 1 ou 2 heures du matin, à faire des briques dans une usine pour aider à soutenir sa famille et à payer ses frais de scolarité. Quelques fois quand Thomas revient à la maison après le travail, il est trop fatigué pour faire ses devoirs de maison. Dès qu'il sort de l'école, il va tout droit à son travail et n'a jamais l'opportunité de faire du sport avec les autres enfants de son village. Quelques fois il ne veut même pas aller à l'école parce que la punition que sa maîtresse lui inflige est si sévère. Elle lui demande de se tenir devant la classe et elle lui tire les oreilles jusqu'à ce qu'il se mette à crier. La maîtresse fait cela à la majorité des garçons et dit que cela fera d'eux des hommes.

3^{ème} session: 2^{ème} activité

L'histoire d'Alpha

Alpha est un étudiant très dynamique. Il est très talentueux, beau et grand athlète. Depuis qu'il était petit il lui a toujours été difficile de se tenir tranquille et de rester calme. Il est l'amour de sa grand-mère parce qu'il lui rappelle son père (son fils) à son âge. Son fils a grandi pour devenir un grand commerçant et lui donne souvent beaucoup d'argent.

Hier, Alpha est rentré de l'école en marchant très doucement avec la tête baissée. Il n'a pas dansé en marchant, ni dit bonjour aux voisins comme il le fait d'habitude. Sa voisine, madame Uchere lui demanda ce qui n'allait pas. Il lui expliqua qu'il a été battu parce qu'il bavardait en classe. Il remarqua ses jambes meurtries. Elle fut triste pour lui et se souvint de sa propre punition lorsqu'elle était élève.

Plus tard, Alpha vit sa tante Rose et lui raconta tout. Apparemment il bavardait en classe et sans avertissement la maîtresse se mit à le battre. La maîtresse dit qu'elle était malade et fatiguée du manque de respect d'Alpha à son égard. Tante Rose dit à Alpha qu'elle était désolée pour lui, mais que les enseignants et le personnel administratif savaient ce qu'ils faisaient et qu'elle était mal placée pour s'opposer à eux. Plus tard cette nuit là, Alpha eut une fièvre et était si malade qu'il ne put diner. Son père sut que parce qu'il était d'une tribu minoritaire et qu'il n'avait pas été à l'école, sa parole n'aurait aucune influence à l'école. Son père fut très triste, mais se sentit impuissant.

Lorsque la grand- mère d'Alpha apprit la nouvelle, elle voulut faire quelque chose, mais elle savait que sa scolarité était plus importante. Si elle parlait aux autorités de l'école, Alpha pourrait subir une punition plus grande. Elle voulait qu'Alpha lui termine sa scolarité, contrairement à son fils, le père d'Alpha.

Activités de réflexion

1^{ère} session

Réfléchir sur les notions de dignité, de droits de l'homme et de respect. Répondre aux questions suivantes dans votre journal:

1. Est-ce que je savais que j'avais tous ces droits?
2. Est-ce que je crois que dans ma famille les gens ont aussi ces droits?
3. Y a-t-il des groupes de ma communauté ou de mon pays qui ne jouissent pas des mêmes droits que moi ? Pourquoi?
4. Que signifie le concept des droits de l'homme pour moi?

2^{ème} session

1. En matière de droits de l'homme, pourquoi est-il nécessaire de faire la distinction entre les adultes et les enfants en discutant des droits de l'homme? Pourquoi les enfants ont besoin d'une attention spéciale?
2. Est-il possible d'utiliser les droits et les devoirs des enfants pour vous aider à gérer votre classe?

MODULE 6:
**FAIRE DE LA SALLE DE LA
 CLASSE UN
 ENVIRONNEMENT
 SÛR, UN CADRE
 D'AIDE ET
 D'ASSISTANCE**

Session 1: Activité 2

GRAPHIQUE DES PROBLEMES DE COMPORTEMENT

Comportements provocateurs	Réaction de l'enseignant	Pourquoi l'enseignant a-t-il réagi de cette manière?	La méthode a-t-elle été efficace, notamment sur le long terme, comment l'élève s'est-il senti?
Les Actions de votre professeur			

Vos Actions			
--------------------	--	--	--



Session I: Activité 3

DISCIPLINE CONTRE PUNITION ⁶

La Discipline c'est:	La Punition c'est:
Donner aux élèves des alternatives positives	Dire tout simplement aux enfants ce qu'il ne faut pas faire
Reconnaître ou récompenser les efforts et les bons comportements	Réorienter plutôt que de réprimer les mauvais comportements
Lorsque les élèves respectent les règles établies, celles-ci ayant été discutées et approuvées	Lorsque les enfants respectent les règles parce qu'ils ont été menacés ou soudoyés
La Cohérence, la fermeté dans les directives	Le Contrôle, l'humiliation
Le Positif, le respect	Le négatif, l'irrespect
La non violence	La violence
Les conséquences qui sont directement liées aux mauvais comportements	Les conséquences qui ne sont pas liées au mauvais comportement
Lorsque les enfants se rendent compte que leurs comportements affectent les autres et de quelle manière	Lorsque les enfants sont punis pour avoir fait mal aux autres, alors qu'ils ne se sont pas rendu compte de quelle manière leur comportement a affecté l'autre
Une Mise à l'écart ⁷ temporaire régie par la réceptivité de l'enfant d'acquiescer la maîtrise de soi	Une "Mise à l'écart" temporaire selon le bon vouloir de l'adulte
comprendre les aptitudes, les besoins, les circonstances et les niveaux de développement de l'individu	La non prise en compte des aptitudes, besoins et circonstances de l'individu
Inculquer aux enfants la maîtrise de soi	Apprendre aux enfants à accepter d'être contrôlés par une source étrangère
Réorienter et "ignorer" de manière sélective les mauvais comportements mineurs	Réprimander constamment les enfants pour des infractions mineures, les poussant à vous ignorer
La réflexion et la communication efficace	Obliger les enfants à se conformer à des règles illogiques "simplement parce que je l'ai dit"
Utiliser les erreurs comme des possibilités d'apprentissage	Apprendre aux enfants à bien se comporter seulement pour éviter d'être punis
Enseigner l'empathie et la santé mentale par l'exemple	Etre sarcastique et avilissant
s'orienter vers les comportements de l'enfant, jamais vers l'enfant en lui-même	S'orienter vers l'enfant plutôt que vers ses comportements

⁶ Adaptation de l'œuvre de L. Couture *Discipline vs Punishment*; voir Bibliographie pour la citation complète.

⁷ Mise à l'écart temporaire: mesure disciplinaire ou punition infligée aux enfants consistant à les séparer des autres pendant un cours instant.

Session 2: Activité 2

ETUDES DE CAS DE COMPORTEMENTS DIFFICILES

Etude de Cas 1

Mme Garcia entre dans la salle de classe de 4e et s'apprête à commencer la leçon de mathématiques. Au moment de commencer la leçon, les élèves se mettent à bavarder, et ne l'écoutent pas. Elle s'écrie « Silence tout le monde, s'il vous plaît. Nous commençons la leçon maintenant ». Tout le monde s'exécute sauf Pierre. Pierre continue de parler à son ami à propos du match de football qu'il a suivi à la télé la veille. Mme Garcia lui crie dessus, « Pierre, pourquoi tu ne peux pas te taire? Va te mettre debout au coin avec les mains en l'air et le visage contre le mur. Tu vas avoir plus d'ennui que tu ne peux l'imaginer. Attends la fin du cours ». Le principal qui se trouvait à coté de la salle de classe demande à Mme Gracia « Veux-tu que je lui démontre avec cette canne qui est le patron ici? » Pierre se mit à pleurer dans son coin. Il craignait pour la suite, humilié qu'il était devant ses amis. Il aurait souhaité être ailleurs en ce moment. Il envisageait de ne pas venir à l'école le lendemain.

Etude de Cas 2

Mme Garcia entre dans la salle de classe de 4e et s'apprête à commencer la leçon de mathématiques. En entrant, elle dit « Silence tout le monde maintenant, s'il vous plaît. Nous allons commencer la leçon de mathématiques et chacun doit suivre attentivement ». Toute la classe s'exécute et Pierre continue de parler à son ami. Mme Gracia demande: « Qui parle encore? Je suppose qu'il y a quelqu'un qui semble oublier les règles préétablies ici ». Le principal qui passait près de la salle de classe, s'arrête et demande à Mme Garcia s'il y avait un problème et si elle souhaitait qu'il s'en charge. Mme Garcia le remercie et lui fait comprendre que la situation était sous contrôle. Après le départ du principal, Mme Garcia se tourne vers Pierre et lui pose la question: « Je me demande pourquoi le principal a bien voulu dire cela? Avez-vous une idée? » Se sentant coupable, Pierre répond « Je continuais de parler, alors que vous aviez fini de demander à toute la classe de se taire ». Mme Garcia lui demande: « En quoi cela a-t-il été discourtois, Pierre? » Il répond: « J'ai été irrespectueux envers les droits de mes camarades de classe. J'ai le droit de m'exprimer, mais pas durant le cours, car mes camarades de classe ont aussi le droit d'apprendre les mathématiques » Mme Garcia réplique, « Bien, Pierre, tu as effectivement le droit de t'exprimer; quel serait le meilleur moment pour cela? » Pierre sourit et dit, « Après le cours, Mme Garcia ». Mme Garcia demande à la classe le résultat de la division de 100 par 2. Pierre lève la main avec beaucoup de passion et Mme Garcia le désigne. Il répond 50. Mme Garcia sourit et dit, « Très bien, Pierre, merci d'avoir levé la main ». Pierre accorde une attention toute particulière au cours de mathématiques et ne parle plus à son ami jusqu'à la fin de la leçon.

Etude de Cas 3

Mme Garcia entre dans la salle de classe de 4e et s'apprête à commencer la leçon de mathématiques. En entrant, elle dit «Silence tout le monde maintenant, s'il vous plaît. Nous allons commencer la leçon de mathématiques et chacun doit suivre attentivement». Après que toute la classe se soit tue, Mme Garcia entendit Pierre parler à son ami. Mme Gracia montre du doigt le règlement de la classe et rappelle à Pierre la règle "Sois respectueux" et les conséquences pour celui qui ne les respecterait pas. Elle demande à Pierre: «Es-tu respectueux en parlant en même temps que moi?» Pierre prend conscience et ne parle plus pendant le reste de la leçon. Il attend également la fin du cours pour aller présenter ses excuses à Mme Garcia d'avoir parlé en même temps qu'elle.

MESURES DISCIPLINAIRES POSITIVES

Alors que la punition est un acte unique, la discipline positive est un processus en quatre étapes qui reconnaît et récompense le bon comportement de la manière suivante:

1. **Le bon comportement est décrit:** «Silence tout le monde, s'il vous plaît».
2. **Des raisons claires sont données:** “Nous allons commencer la leçon de mathématiques et chacun doit suivre attentivement.”
3. **La prise de conscience est préconisée:** “En quoi est-il discourtois de bavarder pendant la leçon?”
4. **Le comportement correct est renforcé:** **Contact** visuel, un signe de la tête, cinq minutes supplémentaires de temps de jeu à la fin de la journée, des bonus sur les notes, un succès cité en classe ou au niveau de l'école (la reconnaissance sociale est la meilleure récompense pour les jeunes). Lorsque les récompenses sont utilisées, elles doivent l'être de manière spontanée et simple, mais gratifiante. Vous devez citer les élèves qui se sont bien comportés et les récompenser spontanément.

Session 2: Activité 3

TECHNIQUES DE DISCIPLINE POSITIVE

- Exhortez les élèves à faire le bien; vantez leurs mérites s'ils ne s'y attendent pas et si leur comportement n'est pas désirable.
- Ignorez le mauvais comportement si possible, accordez à l'enfant une attention particulière aux bons moments.
- Enseignez aux élèves comment attirer l'attention (par exemple, en levant la main s'ils veulent demander la parole).
- Ciblez la stratégie «Faire/Ne pas faire» : Adressez-vous à l'élève par son nom, identifier le comportement auquel mettre un terme, dites à l'élève ce qu'on attend de lui/d'elle en ce moment, laissez-le/la prendre la décision pour la suite, et par rapport aux conséquences qui en découleraient. Voir Etude de Cas 3 dans Activité 2.
- Adoptez un comportement inattendu: baissez la voix, changez de ton ou sortez de la classe pendant une seconde.
- Distraire l'élève qui se comporte mal. Poser une question directe, demander une faveur, donner des opportunités ou changez d'activité.
- Parlez à l'élève après les cours.
- Demandez à un élève de changer de place. Il s'agit là d'une excellente stratégie lorsqu'un élève qui partage le même banc avec un autre passe tout le temps à bavarder avec lui.
- Utilisez des indices non verbaux, si possible:
 - Adressez-leur un regard sévère, sans parler.
 - Tenez un crayon lorsqu'un élève doit écrire quelque chose.
 - Tenez un livre lorsqu'un élève doit lire.
 - Passez près de l'élève.
 - Appuyez-vous sur la chaise de l'élève.

Session 2: Activité 4

ELABORATION D'UN REGLEMENT ET DE DIRECTIVES POUR LA SALLE DE CLASSE

Il s'agit d'une activité que vous pouvez utiliser pour élaborer un règlement et des directives pour et au sein de la classe.

1. Divisez les élèves en petits groupes de trois ou cinq. Posez-leur la question : "Qu'est-ce qui fait de la salle de classe un environnement agréable et sûr?" Les réponses peuvent varier mais devraient inclure les concepts de liberté d'expression, de respect, de sécurité et de droit à une éducation de qualité.
2. Demandez à chaque groupe d'élaborer cinq directives qu'ils considèrent importantes pour réaliser un tel environnement dans la salle de classe.
3. Désignez un représentant pour chaque groupe pour lire leur liste. Après chaque directive, demandez aux autres groupes de lever la main s'ils ont la même règle ou une similaire. Notez chaque règle sur le tableau papier, chaque fois qu'il y a un consensus.
4. Demandez s'il y a un groupe qui aurait élaboré des règles qui n'ont pas été prises en compte et ajoutez-les à la liste si la majeure partie des gens sont d'accord.
5. Moins il y a de règles, mieux ce sera; combinez-les donc si possible. Requérir l'avis des élèves sur ces propos. Plus les règles sont claires, plus elles sont susceptibles d'être respectées. Demandez toute suggestion en reformulant les règles édictées. Lorsque toute la classe aura fini d'élaborer une liste de directives réalistes, discutez de leur applicabilité. Insistez sur le fait que la responsabilité de garantir ces règles incombe à toute la classe et non seulement à l'enseignant.
6. Soulignez que chaque règle sera associée à une responsabilité. Par exemple, si une règle stipule que nul n'a le droit de parler pendant que quelqu'un d'autre parle, cela implique la responsabilité qu'ont les élèves de parler à tour de rôle ou de se taire lorsque l'enseignant parle.
7. Demandez à tous les élèves de recopier la liste des règles préétablies pour la salle de classe, sur une feuille de papier vierge.
8. Demandez aux élèves de reprendre les règles sous forme de déclarations des droits et responsabilités. Cela peut être donné comme travail à faire à la maison ou comme travail de groupe à faire en classe.
9. Dressez la liste des droits dans une colonne, et les devoirs correspondants dans une autre colonne.

DROITS	DEVOIRS
J'ai le droit de parler sans être interrompu	J'ai la responsabilité de ne pas interrompre les autres lorsqu'ils parlent

10. Comparez les listes des élèves et les responsabilités correspondantes. Dressez une liste qui résume leurs idées

11. Assurez-vous que chacun donne son accord par rapport à la liste, et affichez là dans la salle de classe. Expliquez aux élèves que ces règles, de même que leur interprétation, comme droits et responsabilités, seront maintenues affichées dans la salle de classe pour rappeler à chacun l'importance que revêt un environnement respectueux et sûr comme gage à un apprentissage.

Activités de Réflexion

Session 1

1. Choisissez un parmi les élèves qui ont des problèmes de discipline. Pouvez-vous imaginer quelques unes des raisons pour lesquelles cet élève se comporte de la sorte? Comment avez-vous tenté de le discipliner par le passé? Pouvez-vous imaginer d'autres moyens pour faire face à son comportement?
2. Prenez le temps de penser à la manière dont votre communauté traite des problèmes de discipline. Avez-vous relevé des exemples de réussite ou de gens qui semblent ne pas avoir de problèmes avec leurs enfants? Qu'est-ce qui les différencie des autres?

Session 2

Des opportunités d'établir de bonnes relations s'offrent aux enseignants et aux élèves tous les jours. Pensez à une situation récente qui a servi de prétexte pour vous rapprocher, vous et un de vos élèves, peut être pendant que vous vous adressiez à un élève en privé. Comment pouvez-vous utiliser cette expérience pour améliorer votre stratégie de groupe afin d'éviter le recours à la punition? Utilisez les questions suivantes pour décrire la situation.

1. Qu'est-ce que votre élève a fait?
2. Qu'avez-vous fait ou dit?
3. Quelle a été la réaction de l'élève?
4. Comment vous êtes-vous senti?
5. Comment pouvez-vous appliquer cette expérience aux autres élèves?

MODULE 7: REACTION - SOUTIEN – ORIENTATION ET DENONCIATION

Session I: Activité I

RESEAU D'INTERVENTION

Les élèves victimes de violence auront besoin d'un large éventail de soutien; les participants devront élaborer un réseau d'intervention composé d'individus et d'organisations pour soutenir les jeunes qui font appel à eux. Répondre à la violence liée au genre signifie soutenir les victimes; assurer la sécurité du jeune victime d'abus; et obliger les auteurs à faire face à leurs responsabilités par le biais poursuites pénales, d'enquêtes publiques, de systèmes de compensation, d'actions civiles, de règlements d'ordre communautaire ou coutumier.

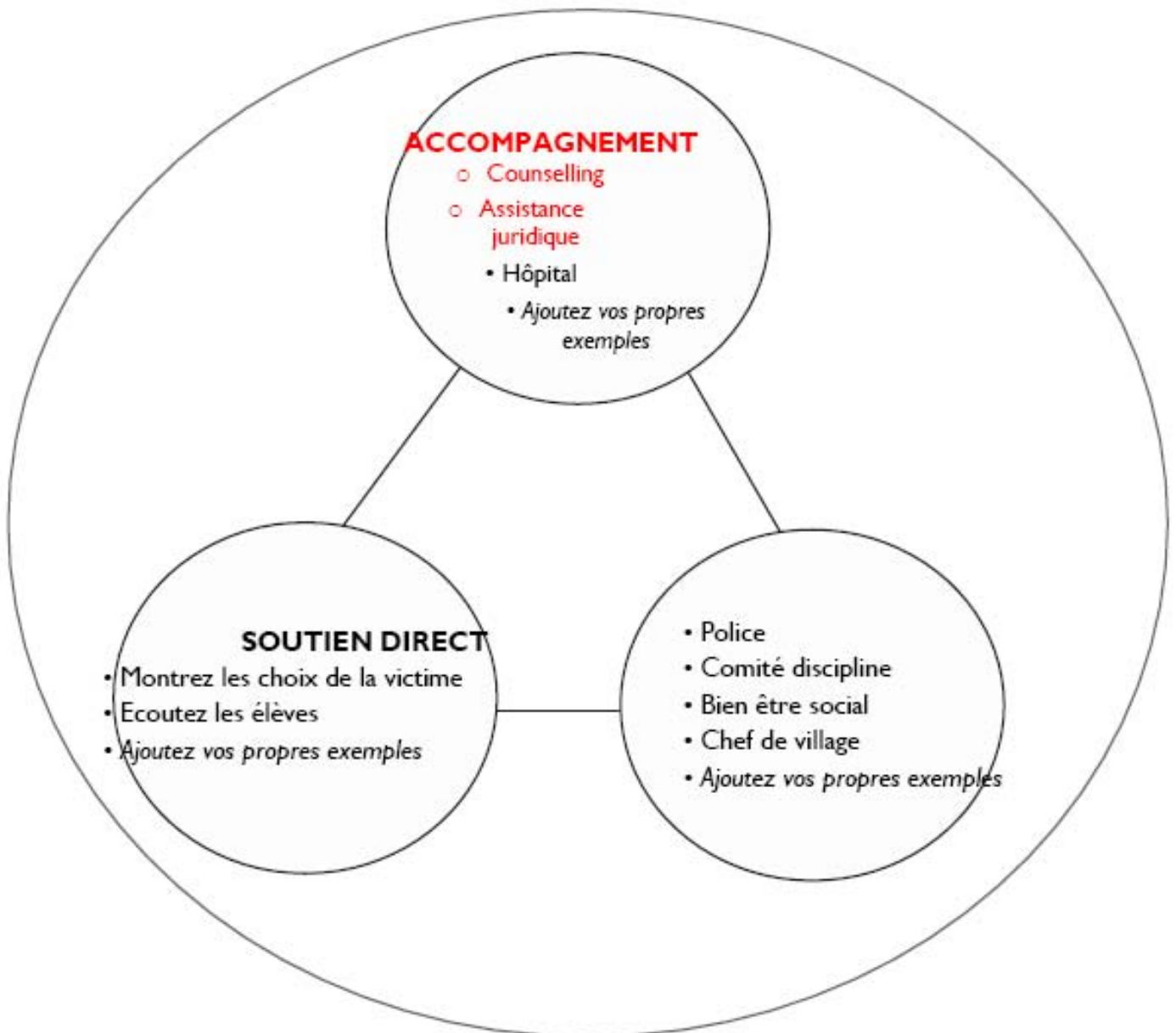
Un réseau d'intervention comprend trois volets:

1. **Un système de dénonciation** permettant aux victimes et à leurs avocats de dénoncer les crimes ou violations du Code déontologique des Enseignants.
2. **Un système d'accompagnement** dans lequel les élèves sont orientés vers des services qui leur seront utiles, tels que les services de soutien affectif et de conseil, de soins médicaux et d'assistance juridique pour les victimes et leur famille.
3. **Un soutien direct** grâce auquel les élèves pourront s'adresser à un enseignant expert en écoute, et qui sache user de questions ouvertes, évaluer la situation, afin d'aider l'élève à élaborer un programme; il s'agit de quelqu'un d'opiniâtre et qui soit disposé à orienter les élèves vers les services utiles en cas de besoin.

Session I: Activité I, suite

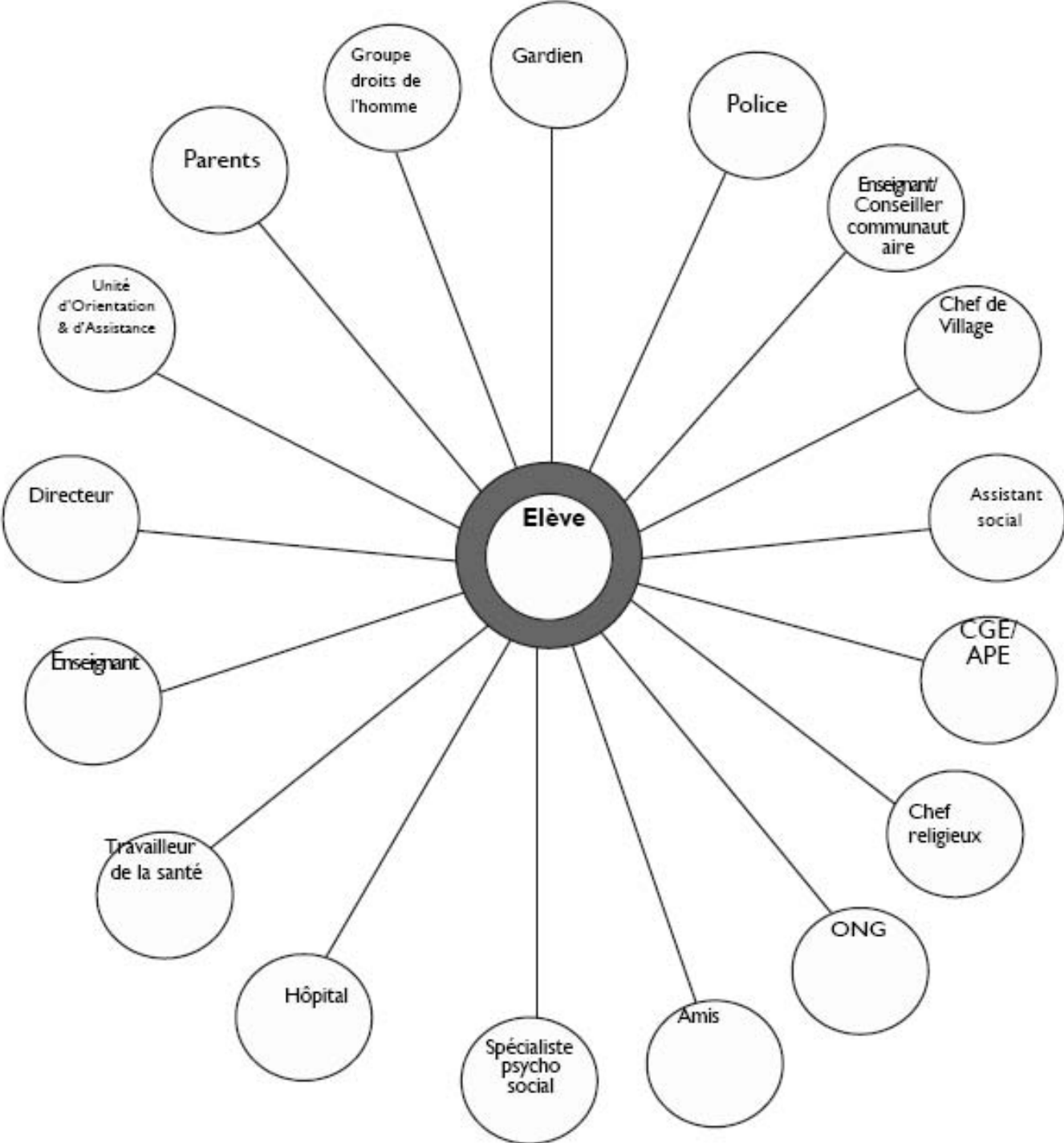
ILLUSTRATION DES TROIS TYPES DE REACTION

REACTION



Session 1: Activité 2 et 3

METHODE DE DENONCIATION ET D'ACCOMPAGNEMENT: ILLUSTRATION



Session I: Activité 4

CONSEILS POUR UNE REACTION EFFICACE

1. Quoiqu'il arrive, les conseillers communautaires doivent assurer le suivi de l'élève pour s'assurer que même si rien ne s'est passé après l'orientation ou la déclaration, l'incident de type VBG reste condamnable et que l'élève n'est pas à blâmer. S'il y a eu un préjudice supplémentaire consécutif à l'orientation et à la déclaration, l'incident de type VBG est à dénoncer et dans pareil cas la responsabilité de l'élève n'est pas engagée.
2. Les conseillers communautaires peuvent collaborer avec d'autres membres de la communauté pour créer des réseaux de réaction et des structures de soutien.
3. Aucun système d'orientation n'est fiable à 100%. Toutefois, certaines méthodes donnent de meilleurs résultats que d'autres. Il est important de connaître les limites d'un système afin que le conseiller communautaire puisse pallier certaines faiblesses par une approche propre.
4. Le professeur doit continuer à défendre l'élève ou à effectuer de nouvelles orientations jusqu'à ce que les services adéquats soient octroyés. Dans certains cas il y a de très bons services, ils nécessitent cependant beaucoup de suivi ou de pression. Le professeur doit connaître les domaines de son intervention, apprendre les processus afin d'agir sur le système. Il peut y arriver en:
 - Etant au fait des méthodes d'orientation de la communauté, leurs forces et faiblesses, pour y agir. Par exemple si un assistant social a la réputation d'être plus sensible à la VBG qu'un autre, il faut donc aller le quêrir.
 - Informant les parents des élèves et en les aidant à prendre contact avec les réseaux de réaction.
 - Accompagnant l'élève aux sessions d'orientation pour le défendre et intervenir en sa faveur.
 - Contribuant à un programme sur la déclaration et l'orientation qui soit clair, simple, accessible, confidentiel et respectueux.

Session 2: Activité 2

COMPETENCES FONDAMENTALES D'ECOUTE⁸

(Adaptez ce qui suit à un contexte culturel approprié.)

1. Relaxez-vous et prêtez attention à ce que dit la personne. Essayez de ne pas répéter ou de penser à ce que vous allez répondre.
2. Ne coupez pas la personne. Ne l'interrompez pas. Permettez-lui de terminer.
3. Permettez le silence naturel. Ne vous sentez pas obligé de combler le silence avec vos questions ou conseils. Le silence va permettre à la personne d'avoir le temps de réfléchir et de formuler sa pensée.
4. Montrez à la personne que vous l'écoutez en émettant des termes encourageants (par exemple, "Oui oui," "d'accord" ou "je vois").
5. Montrez à la personne que vous l'écoutez par des gestes:
 - Faites face à la personne qui parle.
 - Faites signe de la tête.
 - Affichez une mine ouverte.
 - Gardez une distance appropriée.
 - Jetez des coups d'œil fréquents et amicaux.
 - Ayez l'air calme et détendu.

Techniques d'écoute active⁹

I. Réfléchir:

- a. Reprendre en direction des jeunes les termes utilisés par le jeune pour exprimer la situation ou les sentiments qu'il vous rapporte.
 - b. Retenez exactement ce que le jeune vous a dit. Cela nécessite de très bonnes aptitudes d'écoute passive.
2. **Paraphraser:** Cette compétence peut être expliquée en deux phases. Le feedback fait effectivement partie intégrante de la paraphrase. Le communicateur qualifié peut évoquer cette rétro-information (de manière verbale ou non) sans poser explicitement une question. La paraphrase n'ajoute pas de nouvelles perspectives ou interprétations autres que ce qu'a dit l'élève.

Adapté de Family Health International (FHI), *HIV Voluntary Counselling and Testing: Skills Training Curriculum Facilitator's Guide*; voir le chapitre Bibliographie pour la citation entière.

⁹ Ibid.

- a. **La Reformulation:** Reformuler (dans vos termes propres) ce que le jeune vous a dit de manière à démontrer que vous avez compris. Ceci constitue une compétence très efficace, notamment lorsque les sentiments et le contenu des propos du jeune sont multiples.
 - b. **Faites le Feedback:** Toujours demander à la personne, d'une certaine manière, si vous l'avez entendu correctement.
3. **L'évaluation et l'exploitation:** Il s'agit de recueillir davantage d'informations de la personne. Les moyens d'évaluer et d'explorer incluent ce qui suit:
- a. **Questions ouvertes:** Il y a des questions qui demandent plus qu'une réponse par "oui" ou par "non". Elles encouragent la personne à s'ouvrir, à partager davantage et à réfléchir sur ses sentiments, sa situation et ses options par exemple, "dis-moi plus à ce sujet," "qu'est-ce qui vous fait le plus peur?" ou "qu'espérez-vous obtenir en venant me voir?"
 - b. **Comprendre et chercher la Clarification:** Il s'agit d'aller à fond dans les informations et déclarations reçues pour s'assurer qu'on a correctement compris. On l'utilise souvent lorsqu'une personne dit quelque chose qui n'est pas clair. Par exemple, si un jeune dit "je veux juste dehors," vous ne saurez pas ce que cela signifie, à moins de demander ce que la personne veut dire par "je veux juste dehors."
 - c. **Questions pénétrantes:** il s'agit de questions pour solliciter plus d'informations : par exemple, "Y avait-il quelqu'un d'autre?" Ou "quelque chose d'autre s'est-il passé?"
 - d. **Encouragements:** Ce sont de courtes déclarations qui incitent la personne à en dire plus, à élaborer, expliquer ou examiner la situation en profondeur par exemple, "j'aurais souhaité entendre plus à ce sujet" ou "j'écoute. Vas-y."
4. **La validation:** Cela implique la reconnaissance et la sensibilité qu'on a par rapport aux défis, soucis ou difficultés de la personne qui vous parle, eu égard à la diffusion d'informations ou de prise de décisions sensibles; cela implique également le fait de saluer ses efforts et son courage à partager ces informations malgré les véritables défis auxquels il est confronté. Par exemple, "je comprends que cela soit difficile, mais tu as pris une importante décision en te confiant à moi" ou "tu as fait ce qu'il fallait en venant vers moi."

Session 2: Activité 2, suite

LA PROCEDURE EN MATIERE D'ECOUTE ACTIVE ¹⁰

Les propos suivants démontrent ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas en matière d'écoute active lorsqu'un élève vient vous raconter qu'il ou elle a été victime de VBG

A FAIRE	A EVITER
Croire l'enfant.	Ne pas poser de questions accusatrices.
Créer une relation avec l'enfant.	Ne pas être trop formel.
Ecouter objectivement.	Ne soyez pas catégorique dans votre jugement.
Etre fiable.	Ne pas manquer les rendez-vous.
Etre engagé.	Ne pas porter assistance à moins que vous soyez capable de suivre tout le processus.
Expliquer les circonstances telles qu'elles sont susceptibles de se passer.	Ne pas donner des garanties à l'enfant pour des événements sur lesquels vous n'avez aucun contrôle.
Veiller à ce que l'aspect privé soit établi pour permettre à l'enfant de parler en toute confiance.	Ne pas parler à l'enfant dans des endroits où on pourrait vous interrompre ou dans des endroits où il y aurait des oreilles indiscrètes.
Garantir à l'enfant un niveau raisonnable de confidentialité.	Ne pas donner de renseignements sur l'enfant sauf si professionnellement demandés.
S'accorder tout au début sur le temps que cela va prendre.	Ne pas avoir l'air pressé.
Maintenir une distance physique appropriée.	Ne pas toucher l'enfant, surtout si vous êtes du sexe opposé
Assurer à l'enfant qu'il ou elle peut toujours revenir vers vous.	Ne pas s'énervier si l'enfant ne se montre pas coopératif tout de suite.
Contrôler vos émotions.	Ne pas se laisser submerger par ses émotions par rapport à la situation.
Etre patient.	Ne pas forcer ou précipiter l'enfant à parler.
Permettre à l'enfant de raconter son histoire.	Ne pas interrompre.
Etre conscient de ses propres sentiments.	Ne pas projeter ses expériences personnelles sur la situation
Reconnaître ses limites.	Ne pas essayer de résoudre un problème qui dépasse vos compétences.
Etre immédiatement disponible pour un enfant en détresse ou un enfant suicidaire.	Ne pas tarder à venir en aide à un enfant avec des pensées.
Orienter les victimes vers les professionnels ou des services appropriés pour des situations hors de votre niveau d'expertise.	Ne pas faire des orientations sans le consentement du conseiller prévu à cet effet (ou du tuteur le cas échéant).

¹⁰ Adapté de l'oeuvre de Maganya & Odhiambo, *Making Schools a Safe Horizon for Girls: A Training Manual on Preventing Sexual Violence against Girls in Schools*; voir le chapitre Bibliographie pour la citation complète.

Session 2: Ressources additionnelles pour les enseignants

Les enseignants peuvent utiliser les ressources suivantes pour les aider à apporter un soutien direct aux élèves.

QU'EST-CE QU'UNE ASSISTANCE FONDAMENTALE

L'assistance est un processus qui consiste à aider quelqu'un à faire face aux défis personnels auxquels il est confronté. Voici quelques -unes des raisons qui font que l'assistance fondamentale s'avère être quelque chose d'important pour les élèves.

L'assistance fondamentale:

- améliore la compréhension de soi chez l'élève
- améliore la compréhension de soi par rapport à ses relations avec les autres
- insiste sur le lien entre les activités scolaires et l'épanouissement personnel
- permet à l'élève de mieux comprendre l'enseignant
- contribue à instaurer un sentiment de sécurité
- renforce les efforts déployés par les enseignants pour assister les enfants qui ont des problèmes
- aide à chercher et à trouver d'éventuelles solutions aux problèmes
- aide à identifier les enfants qui ont des problèmes de développement

Afin de mener avec succès l'orientation de base, les enseignants devraient suivre les directives suivantes:

- Respecter les élèves et reconnaître que leurs problèmes sont réels. Ne pas les rejeter, les ignorer, les ridiculiser, ou les embarrasser.
- Ne pas forcer les élèves à donner des informations qu'ils ne sont pas prêts à divulguer.
- Etre patient. Ne pas presser ou interrompre l'élève lorsqu'il ou qu'elle parle.
- Laisser à l'élève la possibilité de prendre des décisions après s'être assuré qu'il ou qu'elle en mesure les conséquences.
- Ne pas entretenir une relation intime avec l'élève durant cette période d'assistance
- Ne pas parler aux élèves de vos problèmes personnels.
- Garder confidentielles vos discussions avec les élèves.

ASSISTER UN ELEVE QUE VOUS SOUPCONNEZ AVOIR SUBI UNE VBG

- En tant qu'enseignant, vos actions et réactions envers un ou une élève qui est venu vous déclarer qu'il ou qu'elle a été victime de VBG, ou envers un ou une élève que vous pensez avoir été victime de VBG, peuvent influencer grandement sur la capacité de l'élève à s'en remettre et à supporter le traumatisme.
- Il est important de considérer l'enfant comme victime et non comme auteur. La loi suppose que l'enfant n'est pas prêt physiquement et psychologiquement à entretenir des relations sexuelles. Ainsi lorsqu'un enfant est impliqué dans une quelconque activité sexuelle, la personne à blâmer est celle qui l'y a poussé. L'enfant par définition ne peut pas donner son consentement à des rapports sexuels. Par conséquent, un enseignant qui entretient "une liaison amoureuse" avec un élève se conduit de manière inacceptable quelles que soient les circonstances.
- Vos actions vont varier selon les circonstances et selon le cas. Quand il y a crise ou traumatisme extrême, sollicitez immédiatement des soins médicaux pour la victime.
- Il est important d'entreprendre TOUTES les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes et en compagnie de l'élève.
- Selon les circonstances, prendre contact avec le père ou la mère ou avec un membre de la famille.
- Cherchez l'appui d'un ami ou d'un conseiller. Orienter et assister un élève victime de VBG peut s'avérer être émotionnellement difficile.

La liste suivante peut servir de guide:

- Etre disposé à écouter l'enfant sans porter de jugements.
- Il est rare d'entendre les enfants raconter des mensonges dans pareils cas. Il est plus recommandé de croire l'enfant. Beaucoup d'enfants ne sont pas disposés à se confier si vous ne les croyez pas, ce qui contribuerait à favoriser la poursuite des abus.
- Ne blâmez pas l'enfant. Assurez à l'enfant qu'il n'est pas responsable.
- Si l'acte d'abus vient tout juste de se produire, et que l'enfant est très jeune, ne lavez pas l'enfant et ne nettoyez pas les habits qu'il portait. De même, si l'enfant est plus âgé, on devrait lui déconseiller de se laver ou de laver ses vêtements.
- Tous indices prouvant que l'acte d'abus a été commis devraient être notés, documentés, et gardés en lieu sûr si nécessaire. Ces preuves pourraient inclure les contusions, les habits déchirés, des sous-vêtements souillés, et toutes autres marques sur le corps, et surtout au niveau des organes génitaux.
- Signalez l'incident immédiatement au chef d'établissement et à la police. Si l'enfant est plus âgé, il lui sera conseillé d'aller porter plainte immédiatement à la police (de préférence dans les 24 heures). Rappelez-vous que l'abus sexuel est un délit.
- Une fois à la police, demandez un formulaire de déclaration sur lequel seront notées toutes les informations relatives à l'acte.
- Rendez-vous au poste de santé public ou à l'hôpital le plus proche. S'il n'y a pas tels établissements à proximité, rendez-vous au poste de santé le plus proche.

- Faites examiner l'enfant de près par un médecin pour tout indice ayant trait à la violence sexuelle ou physique.
- Le médecin devrait également effectuer des analyses de sang ou d'urine et tout autre test qui pourrait fournir des preuves d'abus, tels que les infections sexuellement transmissibles.
- Après examen, le médecin devrait remplir le formulaire de police prévu à cet effet. Si le médecin devant remplir la déclaration de police n'est pas le premier à examiner l'enfant, remettez lui le premier rapport médical et indiquez-lui quand est-ce que l'examen a eu lieu et par quel médecin.
- Assurez-vous que la déclaration de police soit dûment signée et datée par le médecin qui la remplit. Vérifiez les informations fournies, telles que date de l'incident, date à laquelle l'enfant a été examiné, et les marques sur l'enfant telles que du sang et de la saleté.
- Le rapport médical doit ensuite être transmis à la police, qui va décider s'il y a lieu d'arrêter le suspect ou non.
- Entreprendre les démarches auprès de la police pour que l'auteur soit arrêté et inculpé.
- Assurez-vous que tous les témoins fassent leurs déclarations à la police.
- Donnez à la police tous les vêtements que portait l'enfant pour examen à un laboratoire agréé.
- S'informer auprès des autorités policières si les déclarations des témoins ont été prises en compte, si le prévenu a été examiné par un médecin, si les résultats de l'examen ont été transmis au laboratoire d'analyse, et si toutes les informations pertinentes ont été transmises à la police.
- Renseignez-vous sur la date du jugement au tribunal et assurez-vous d'y assister.
- Une fois l'affaire transmise à la justice, faire les démarches à la police pour que les témoins soient contactés.
- Assistez à toutes les audiences et aux dates importantes pour s'assurer que tous les témoins soient entendus.
- Faites appel à des organisations non gouvernementales traitant des questions des enfants pour vous assister juridiquement si nécessaire.
- Assurez l'aiguillage de l'enfant vers les services conseils.

SYMPTOMES CHEZ L'ENFANT VICTIME D'ABUS ¹

En tant qu'enseignant, il est important de pouvoir reconnaître des signes de maltraitance sur un élève. Trouvez ci-dessous quelques types de comportements ou de symptômes qui peuvent indiquer qu'un enfant a été victime d'abus. Il est important de relever de tels signes ou incidents par des voies appropriées.

Les signes et symptômes d'abus peuvent différer suivant les enfants et leur âge. Par exemple, il est normal pour un enfant de moins de cinq ans de faire pipi au lit. Cependant il y a lieu de s'inquiéter si un enfant qui avait cessé recommence à nouveau. On peut observer d'autres symptômes chez un enfant plus âgé. Ainsi, il est important de noter que les symptômes dépendent de l'âge de l'enfant.

- Lorsque qu'un enfant qui avait de bons résultats scolaires voit ses notes soudainement baisser, ou s'il y a preuve d'une tendance à la délinquance, il convient de rechercher la cause d'un tel comportement.
- Lorsque l'on se plaint de douleurs inexplicables, vagues ou suspectes, en particulier chez les jeunes. Par exemple lorsqu'un enfant se plaint de douleur au dos ou au bas ventre, il ou elle pourrait être victime d'abus. Pour les enfants plus âgés, par exemple pour une fille de 14 ans, cela pourrait être dû à ses règles ou à d'autres facteurs. Il convient d'examiner la situation.
- Des symptômes psycho-sociaux inhabituels tels qu'un enfant qui s'enferme sur soi-même ou qui soudainement devient informé des questions sexuelles qui dépassent son âge ou d'un enfant devenu subitement trop extraverti.
- Lorsqu'un enfant s'implique dans des comportements autodestructeurs, tels que l'abus de drogue.
- Une passivité, peur, ou préoccupation inhabituelle envers une personne qui devrait assurer sa sécurité, par exemple lorsqu'un enfant refuse d'être envoyé seul chez un enseignant et insiste pour être accompagné. Dans pareil cas, ne pas forcer l'enfant à s'exécuter. Dans certaines écoles, notamment en milieu rural ou il y a des cours du soir, si un enfant manifeste la peur d'y assister, il convient de voir le pourquoi.
- Lorsqu'un enfant, soudainement change d'humeur ou d'émotions de manière extrême.
- Lorsqu'un enfant manifeste une peur à l'endroit d'une personne particulière, telle qu'un enseignant particulier, parent ou personnel scolaire. Cela peut être constaté de plusieurs manières. Par exemple, un enfant peut ne pas vouloir être laissé seul avec un enseignant particulier. Dans plusieurs écoles, les gens connaissent les enseignants qui abusent des enfants et pourtant continuent de les laisser seuls avec les filles. Cette façon de faire devrait être découragée.

¹¹ Adapté de l'oeuvre de Maganya & Odhiambo, *Making Schools a Safe Horizon for Girls: A Training Manual on Preventing Sexual Violence against Girls in Schools*; voir le chapitre Bibliographie pour la citation complète

- Lorsqu'un enfant manifeste une peur soudaine de son école ou de sa classe.
- Lorsqu'un enfant manifeste subitement un comportement régressif comme mouiller son lit. En tant qu'enseignant, cela peut ne pas se savoir au niveau de l'école, mais lorsqu'un membre de la famille aborde le sujet, il convient de le traiter. Il y a d'autres types de comportements régressifs que l'on peut identifier à l'école, comme un enfant qui retenait vite en classe et qui subitement rencontre des difficultés, ou un enfant qui s'intéressait normalement perd subitement la concentration en classe.
- Un changement dans la démarche, par exemple lorsqu'un enfant subitement adopte une démarche instable ou inexplicable, ou quand un enfant a du mal à s'asseoir ou à marcher.
- Lorsqu'un enfant manifeste des douleurs ou des démangeaisons au niveau de ses parties génitales. Cela peut être signe de développement de maladie vénérienne ou d'autres maladies sexuellement transmissibles.
- Lorsqu'un enfant entretient peu de relations avec des enfants de son âge.
- Lorsque l'enfant répugne subitement de participer à certaines activités physiques.
- Lorsqu'un enfant se réfugie derrière un comportement fantaisiste ou inhabituel.
- Lorsque l'enfant fait l'école buissonnière ou le délinquant et rate fréquemment les cours sans raison.
- Lorsqu'un enfant manifeste un intérêt extrême pour ses organes sexuels ou pour ceux des autres personnes.
- Lorsque les enfants plus âgés manifestent des comportements de séduction ou de promiscuité. Par exemple une fille qui tout d'un coup entretient plusieurs relations sexuelles avec différents garçons ou adultes.
- Lorsqu'un enfant a subitement des troubles de sommeil.
- Lorsqu'un enfant a peur ou se plaint de douleurs, particulièrement lorsqu'on lui fait prendre le bain ou lorsqu'on l'habille, ou lorsqu'un enfant évite d'être touché ou soumis à des examens physiques.
- Lorsqu'un enfant a des lésions génitales ou anales inexplicables comme des ecchymoses ou des saignements.

EDUCATION INTERNATIONALE(IE) DECLARATION SUR L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE ¹²

Préambule

1. Cette déclaration constitue un engagement individuel et collectif pris par les enseignants et autres personnels éducatifs. Elle vient en complément des lois, statuts, règlements et programmes qui régissent la pratique de la profession. C'est aussi un moyen d'aider les enseignants et le personnel éducatif à répondre à des questions liées à la conduite professionnelle et en même temps aux problèmes découlant des relations avec les différents acteurs de l'éducation.
2. L'éducation publique de qualité, pierre angulaire d'une société démocratique, a pour mission d'assurer l'égalité des chances dans l'enseignement pour tous les enfants et les jeunes, et est fondamentale pour le bien-être de la société par sa contribution au développement économique, social et culturel. Les enseignants et le personnel éducatif ont la responsabilité de susciter la confiance du grand public suivant les normes de service qui s'imposent à toute personne engagée dans cette importante mission.
3. L'exercice du jugement responsable est au cœur de l'activité professionnelle, et les actions de prise en charge, les compétences et l'engagement des enseignants et du personnel éducatif à aider chaque élève à réaliser son plein potentiel, constituent des facteurs cruciaux pour fournir une éducation de qualité.
4. L'expertise et l'engagement des enseignants et du personnel éducatif doivent aller de pair avec de bonnes conditions de travail, une communauté acquise à la cause et des politiques favorisant une éducation de qualité.
5. La fonction enseignante peut largement bénéficier du débat sur les valeurs qui régissent la profession. Une telle prise de conscience des normes et de l'éthique de la profession peut contribuer à accroître la satisfaction des enseignants et du personnel éducatif sur le plan travail, renforcer leur statut et leur estime de soi, et accroître le respect que la société a vis à vis de la profession.
6. Les enseignants et le personnel éducatif et leurs syndicats, en vertu de leur appartenance comme membre de Education Internationale (IE), se sont engagés à promouvoir une éducation qui aide la personne à développer des capacités pour mener une vie bien remplie et contribuer au bien-être de la société.

¹² Education Internationale (EI), *El Déclaration sur l'Ethique Professionnelle*; Voir Bibliographie pour la citation complète

7. En reconnaissant l'importance des responsabilités inhérentes à l'enseignement et le devoir de porter et de maintenir au plus haut degré le code éthique vis-à-vis de la profession, des élèves, des collègues et parents, les organisations membres de l'Education Internationale doivent:
- a) promouvoir activement les politiques et résolutions adoptées par le Congrès de l'EI et du Conseil Exécutif, y compris cette Déclaration sur l'éthique professionnelle;
 - b) à garantir aux enseignants et autres personnels éducatifs des conditions de travail qui leur permettent de s'acquitter de leurs responsabilités;
 - c) veiller aux droits de tous les travailleurs contenus dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux sur le travail et son suivi, entre autres:
 - le droit à la liberté d'association;
 - le droit de négocier collectivement;
 - l'absence de discrimination au travail;
 - l'égalité au travail;
 - le droit à la liberté contre le travail forcé, ou la servitude au travail;
 - l'élimination du travail des enfants;
 - d) veiller à ce que leurs membres jouissent des droits énoncés dans la Recommandation de l'OIT/UNESCO concernant le statut des enseignants et celle de l'UNESCO concernant le statut du Personnel Enseignant de l'Enseignement Supérieur.
 - e) lutter contre toute forme de racisme, préjugés ou discrimination dans l'éducation basée sur le sexe, le statut matrimonial, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, la sensibilité politique, le statut social ou économique, la nationalité ou l'appartenance ethnique;
 - f) coopérer au niveau national afin de promouvoir une éducation publique de qualité et gratuite pour les enfants, d'améliorer les statuts et protéger les droits du personnel éducatif;
 - g) user de leur influence pour permettre à tous les enfants à travers le monde, sans discrimination, en particulier les enfants travailleurs, les enfants issus de groupes marginalisés ou ceux qui ont des difficultés spécifiques, de bénéficier d'une éducation de qualité.

Prenant en considération ce qui précède, l'EI adopte et proclame cette présente Déclaration:

ARTICLE 1. En vertu de son engagement envers la profession, le personnel éducatif est tenu:

- a. de mériter la confiance du grand public et d'améliorer l'image d'estime que requiert la profession par une éducation de qualité pour tous les élèves;
- b. s'assurer de la mise à jour et de l'amélioration des connaissances professionnelles de façon régulière;
- c. de déterminer la nature, le format et l'emploi du temps de ses programmes de formation continue comme une expression essentielle de son professionnalisme;
- d. de déclarer toutes informations pertinentes relatives à la compétence et aux qualifications;
- e. de s'efforcer, par une participation active au sein de son groupe, de réaliser des conditions de travail tendant à attirer vers la profession, des personnes hautement qualifiées;
- f. de soutenir tous les efforts tendant à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans et à travers l'éducation;

ARTICLE 2. En vertu de son engagement envers les élèves, le personnel éducatif est tenu:

- a. de respecter le droit de tous les enfants à bénéficier des dispositions énoncées dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, d'autant que ces droits s'appliquent à l'éducation;
- b. de reconnaître le caractère unique, individuel et spécifique de chaque élève et de fournir des conseils et encouragements à chaque élève pour qu'il ou elle puisse réaliser son plein potentiel;
- c. de donner aux élèves le sentiment d'appartenir à une communauté régie par un engagement mutuel où chacun a sa place;
- d. de maintenir des relations professionnelles avec les élèves;
- e. de sauvegarder et de promouvoir les intérêts et le bien-être des élèves et de faire tous les efforts pour protéger les élèves de l'intimidation et des abus physiques ou psychologiques;
- f. de prendre toutes les mesures possibles pour protéger les élèves contre la violence sexuelle;
- g. de faire preuve d'attention, de diligence et de confidentialité dans tous les domaines affectant le bien-être de ses élèves;
- h. d'aider les élèves à développer un ensemble de valeurs en phase avec les normes des droits internationaux de l'homme;
- i. d'exercer son autorité avec justice et compassion;
- j. de veiller à ce que la relation privilégiée entre l'enseignant et l'élève ne souffre d'aucune exploitation de quelque manière que ce soit, particulièrement en vue de faire du prosélytisme ou à des fins de contrôle idéologique;

ARTICLE 3. En vertu de son engagement envers ses collègues, le personnel éducatif est tenu:

- a. de promouvoir l'esprit collégial entre collègues par le respect de leur statut et opinions professionnels; et d'être prêt à offrir conseils et assistance particulièrement à ceux qui commencent leur carrière ou qui sont en formation;
- b. de maintenir la confidentialité des informations sur les collègues obtenues au cours du service professionnel sauf si la divulgation obéit à une impérieuse nécessité professionnelle ou juridique;
- c. d'assister les collègues dans l'examen des protocoles d'accord négociés et convenus entre les syndicats d'enseignants et les employeurs
- d. de sauvegarder et de promouvoir les intérêts et le bien-être de ses collègues et de les protéger contre l'intimidation et les abus physiques, psychologiques et sexuels;
- e. de veiller à ce que tous les moyens et procédures pour l'exécution de la présente déclaration fassent l'objet de discussions approfondies au sein de toutes les organisations nationales en vue de s'assurer de sa meilleure application;

ARTICLE 4. En vertu de son engagement envers la gestion du personnel, le personnel éducatif est tenu:

- a. d'être informé de ses droits juridiques et administratifs, de ses responsabilités, et du respect des dispositions des conventions collectives et des dispositions concernant les droits des élèves;
- b. de suivre les instructions raisonnables pour la gestion du personnel et d'avoir le droit de remettre en question ces instructions par le biais d'une procédure clairement établie;

ARTICLE 5. En vertu de son engagement envers les parents, le personnel éducatif est tenu:

- a. de reconnaître aux parents leur droit d'être informés et consultés, à travers des canaux établis de commun accord, à propos du bien-être et du progrès de leur enfant;
- b. de respecter l'autorité parentale légitime, mais aussi de donner des conseils, du point de vue professionnel, qui tiennent compte de l'intérêt supérieur de l'enfant;
- c. de fournir des efforts pour encourager les parents à s'impliquer activement dans l'éducation de leur enfant et soutenir activement le processus de son apprentissage en veillant à ce que les enfants ne fassent pas des types de travaux qui affecteraient négativement leur éducation;

ARTICLE 6. En vertu de son engagement envers l'enseignant, la communauté est tenue:

- a. de permettre aux enseignants de se sentir en confiance, qu'à leur niveau ils sentent qu'ils sont traités de manière juste dans l'exercice de leur fonction;
- b. de reconnaître aux enseignants le droit de préserver leur vie privée, de prendre soins d'eux-mêmes et de mener une vie normale au sein de la communauté.

Session 3: Activité I, suite

USER DU CODE DE CONDUITE POUR REDUIRE LA VBG

1. Le CDC dispose-t-il d'une politique claire de lutte contre toutes les formes de VBG? Si cela n'est pas le cas, lesquelles? Dispose-t-il d'une liste d'exemples de comportements couverts par cette politique?
2. Le CDC énumère-t-il les procédures de dénonciation applicables devant permettre aux enseignants qui le souhaite de signaler une violation de ce CDC ou un incident de type VBG?
3. Quelle est la responsabilité de l'enseignant envers ses élèves eu égard à leur droit à l'éducation? Est-il fait mention des droits de l'enfant (comme le droit à la protection contre le châtimeut corporel, le droit à l'éducation, etc.)?
4. Quelle est la responsabilité de l'enseignant dans la protection des élèves contre la violence? Cette violence pourrait être d'ordre psychologique, physique ou sexuel.
5. Le CDC mentionne-t-il ce qui constitue un comportement inapproprié chez les élèves? Quelles sont les conséquences d'un comportement inapproprié chez les enfants?
6. Les conséquences découlant de la violation des règles par un comportement non professionnel, sont-elles clairement définies? Ces conséquences sont-elles soumises à des procédures disciplinaires? Quelles sont ces procédures appropriées?
7. Existe-t-il des moyens pour les enseignants et autres membres du personnel de faire part de leurs inquiétudes, de manière confidentielle si nécessaire, sur le comportement inacceptable de la part d'autres enseignants ou des autres membres du personnel? Le CDC désigne-t-il des noms ou des coordonnées de personnes chargées de recueillir et de gérer ces plaintes?
8. Le CDC interdit-il les représailles contre ceux qui rendent compte d'actes de VBG?

Session 4: Activité 2

SCENARIOS DES EXIGENCES EN MATIERE DE DENONCIATION

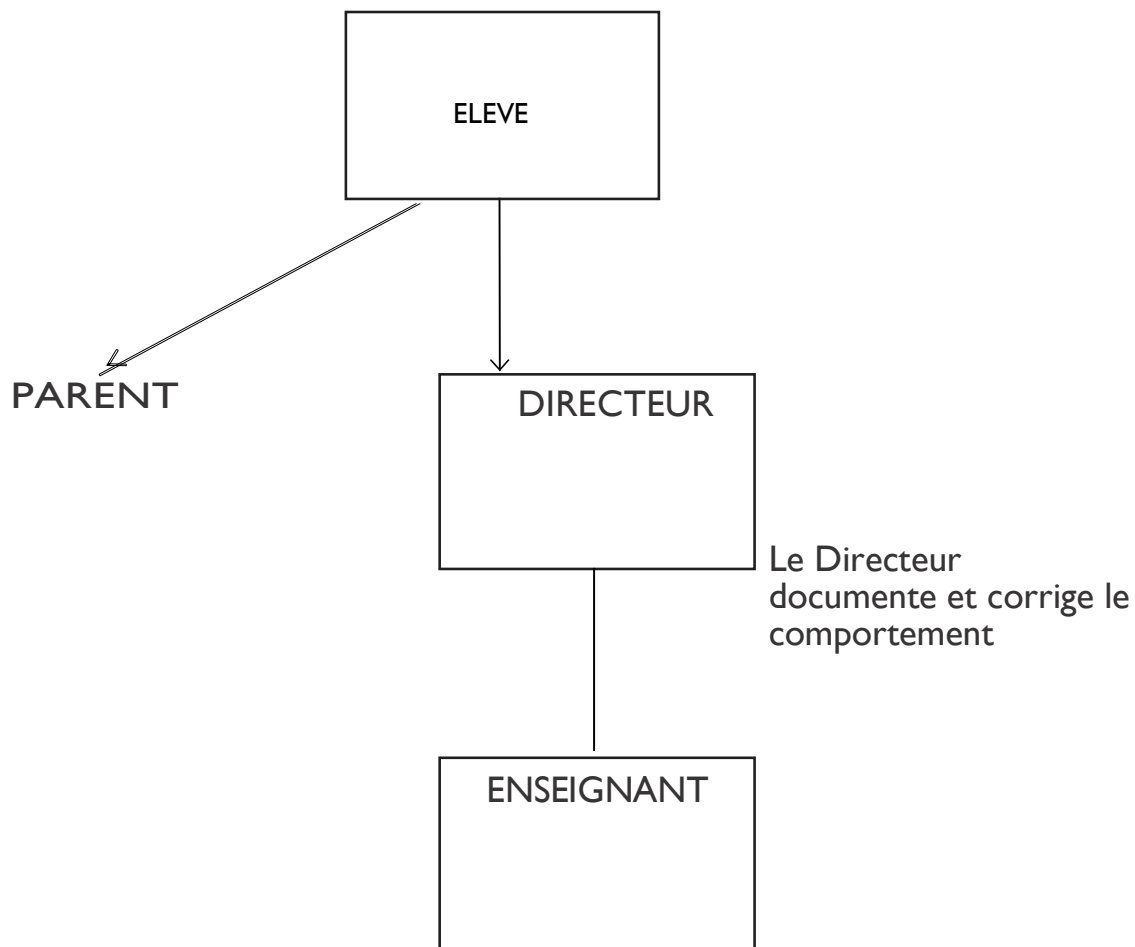
Se référer à **Dénonciation: Exemple d'Abus Psychologique** et **Dénonciation: Exemple d'Abus Sexuel** sur les pages qui suivent pour voir les moyens possibles de dénoncer la violence et l'abus décrits à travers les scénarios suivants:

1. Un enseignant demande aux filles de répondre aux questions dont il sait qu'elles ne peuvent pas répondre, juste pour démontrer que les filles sont stupides et pour les rabaisser. (**violence psychologique**)
2. Une fille est violée par le veilleur de nuit du dortoir où elle est restée la semaine. (**violence sexuelle**)
3. Un élève venu en retard à l'école est battu par son enseignant si durement qu'il s'est retrouvé à l'hôpital. (**violence physique**).
4. Une élève reçoit des cours particuliers de son enseignant chez lui. Elle se sent mal à l'aise dans cette situation, et la dernière fois qu'elle s'y est rendue, il essaya de l'embrasser et de toucher ses seins. Il la menaça, que si elle refuse de se rendre chez lui, il fera de sorte qu'elle échoue. (**violence sexuelle**)
5. Une élève, qui de manière accélérée est en train de vivre l'âge de la puberté, est appelée au devant de la salle de classe, d'où l'enseignant demande aux autres élèves de regarder comment ses seins sont en train de se développer. (**violence sexuelle et psychologique**)
6. Des jeunes qui ont abonné l'école attendent à l'extérieur de la cour et battent les petits garçons qui reviennent de l'école, se moquent d'eux parce qu'ils pleurent "comme de petites filles." Un garçon est battu si durement qu'il refuse de retourner à l'école de peur que cela ne se reproduise. (**violence physique et psychologique**)
7. Un enseignant dit à une fille qu'elle est stupide, pour s'être endormie en classe, et qu'elle devrait simplement abandonner l'école et aller se marier. La fille est fatiguée parce qu'elle se lève tôt tous les matins pour aider sa maman avant d'aller à l'école. (**violence psychologique**)

Session 4: Activité 2, suite

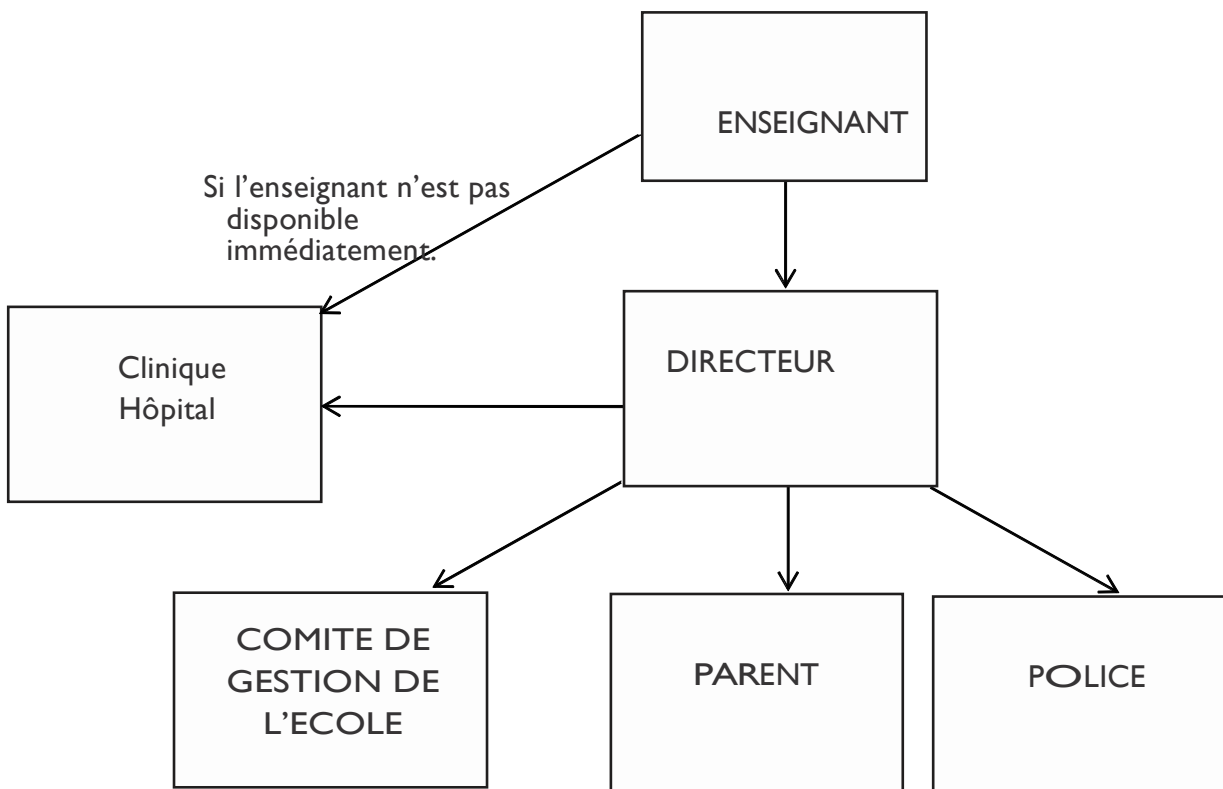
DENONCIATION: EXEMPLE D'ABUS PSYCHOLOGIQUE

Un enseignant demande aux filles de répondre aux questions dont il sait qu'elles ne peuvent pas répondre, juste pour démontrer que les filles sont stupides et pour les rabaisser.



DENONCIATION: EXEMPLE D'ABUS SEXUEL

Une fille est violée par le veilleur de nuit du dortoir où elle est restée pendant la semaine.



Activité de Réflexion

Rassembler des coupures de journaux ou des rapports sur la VBG. Si vous avez accès à internet, regarder des ressources en ligne. Examiner les cas de très près. Répondre aux questions suivantes en fonction de votre niveau de formation:

1. Qui a signalé le cas?
2. Qu'elle a été la réponse? Conformément aux lois locales? A la législation nationale? Aux lois coutumières?
3. Qu'est-ce qui a été bien fait?
4. Qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment?

MODULE 8:

PLAN D'ACTION ET ENGAGEMENT

Session 1: Activité 1

LIGNES DIRECTRICES POUR UN PLAN D'ACTION

1. Voici le type de VBG que notre groupe a choisi:
2. Nous l'avons choisi parce que:
3. Ce problème nous affecte:
4. Voilà ce que nous voulons réaliser:
5. Voilà les conditions de réalisation de notre objectif:
6. Voici les stratégies et actions possibles que nous pourrions mettre en place pour atteindre nos objectifs:
7. Voilà la stratégie que nous avons choisie:
8. Voici les gens que nous savons disposés à nous aider:
9. Voici les outils/ressources qui sont à notre disposition:
10. Voilà la première action que nous devons mener:
11. Voici les autres étapes à mener:
12. Voici les dernières étapes à franchir:
13. Voici quelques défis éventuels à notre plan d'action:
14. Voici quelques idées pour surmonter ces défis:
15. Voici les éléments qui indiquent que notre plan a bien fonctionné:

Session I: Activité 2

ENGAGEMENT A PREVENIR ET LUTTER CONTRE LA VBG

Je soussigné, _____, m'engage à donner une éducation de qualité aux filles et garçons dans un environnement sûr et favorable, en procédant comme suit:

- 1.
- 2.
- 3.

Signé: _____

En présence de: _____

Date:

GLOSSAIRE

Etre comptable – Une obligation ou une volonté d'accepter la responsabilité de ses actions.

Agent de changement – Quelqu'un ou quelque chose qui apporte, ou aide à apporter des changements.

Le SIDA – Syndrome d'Immunodéficience Acquis, une maladie virale humaine qui attaque les systèmes immunitaires, ce qui affaiblit la capacité de l'organisme à se défendre contre l'infection et la maladie. *Voir page 20 pour une définition détaillée.*

L'Attitude – Un avis ou une sensation générale de quelque chose. Cela peut être une prédisposition ou une tendance à réagir de manière positive ou négative face à une certaine idée, objet, personne ou situation. Les attitudes sont des moyens par lesquels les gens développent des pensées et sentiments qui souvent se reflètent dans leur manière de se comporter.

Le comportement – La façon dont quelqu'un se comporte ou la réponse à une certaine situation.

L'intimidation – Harceler dans l'intention de blesser ou tourmenter les autres, généralement perpétrée par un agresseur physiquement plus nantis et/ou qui a une ascendance sociale. L'intimidation peut prendre plusieurs formes:

- **L'intimidation physique:** frapper, donner des coups de pieds, pousser, étouffer ou cogner.
- **L'intimidation verbale:** Menaces, moqueries, taquineries, rumeurs, propos haineux. Exclusion des activités: exclusion délibérée d'un individu spécifique par exemple : “interdiction de jouer avec Marie,” “personne ne veut jouer avec lui” ou “pas d'amitié avec elle.”

Témoin passif – Une personne présente à une scène de situation d'insécurité entre individus (entre deux personnes ou plus) mais n'est ni l'agresseur ni la victime.

Le consentement – dire “oui”; accepter une chose. Donner son consentement c'est accepter de faire quelque chose librement sans y être aucunement poussé par la force, la fraude, la tromperie, la contrainte ou d'autres formes de coercition ou de fausses déclarations. Les actes d'abus sexuels se produisent sans

consentement. Lorsque sous la contrainte ou par l'utilisation de toute autre forme de coercition, l'agresseur réussit à amener victime à obéir, cela ne sera pas considéré comme un véritable consentement. Les enfants ne peuvent en aucun cas consentir à une relation sexuelle avec un adulte. Se soumettre à la volonté de l'autre, comme dans des cas de menaces, de force ou de violence, ne signifie pas donner son consentement.

Une Convention – Un acte liant deux Etats; sous forme de traité et d'alliance. Les Conventions sont plus fortes que les déclarations parce qu'elles sont juridiquement contraignantes pour les Etats qui les ont signées. Lorsque l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte une convention, elle crée des normes et des standards internationaux. Une fois qu'une convention est adoptée par l'Assemblée des Nations Unies, les Etats membres peuvent ensuite la ratifier, en promettant de la faire respecter. Les gouvernements qui violent les standards énoncés dans une convention peuvent être censurés par les Nations Unies.

La Convention relative aux droits de l'enfant (adoptée en 1989; entrée en vigueur en 1990) – Une convention qui établit une synthèse parallèlement au pacte d'engagement envers les enfants.

La Relation sexuelle intergénérationnelle – Renvoie à une relation entre hommes âgés et jeunes filles, même si certaines relations entre femmes âgées et jeunes hommes peuvent être considérées comme telles. Dans la plus part des relations sexuelles intergénérationnelles, les jeunes femmes ont moins de 20 ans et leurs partenaires hommes sont au moins 10 ans leurs aînés.

La Souillure – Avoir des relations sexuelles avec/faire du commerce charnel avec un mineur.

La Discipline – La formation pour s'assurer un comportement correct. La pratique et les méthodes d'enseignement et d'application de modèles de comportement acceptables.

Détenteur d'obligations – Une personne ou une institution avec obligation de faire réaliser un droit. Les Etats (et les autres porteurs d'obligation) ont une responsabilité première de veiller à ce que les droits de tous soient respectés, protégés et réalisés.

L'Empathie – Comprendre les sentiments et expériences de l'autre, en particulier après avoir vécu, soi-même, une situation similaire.

Faire appliquer – S'assurer qu'une chose soit faite ou qu'une règle soit suivie.

La Force – Elle peut être d'ordre physique, émotionnel, social ou économique. La force pourrait impliquer la contrainte ou pression et comprend aussi l'intimidation, les menaces, la persécution ou d'autres formes de pressions (voir les

trois différents types de violence: psychologique, physique et sexuelle). La cible d'une telle violence est contrainte de se comporter comme voulu ou à faire ce qu'on lui demande de faire par crainte des conséquences réelles et douloureuses.

Le Genre – Renvoie à un ensemble de qualités et comportements requis de la part des hommes et des femmes par la société.

La violence liée au Genre– Tout acte qui entraîne, ou est susceptible d'entraîner des souffrances ou préjudices physiques, sexuels ou psychologiques contre quelqu'un (garçon ou fille) basé sur des rôles et stéréotypes liés au genre

L'égalité des Genres– Egalité des hommes et des femmes par rapport aux droits, libertés, conditions et opportunités à réaliser leur plein potentiel pour contribuer et bénéficier du développement économique, social, culturel et politique.

Les normes de Genre – Types de comportement standards pour les hommes et les femmes considérés comme normaux par la société. Succinctement définies, les normes de genre peuvent souvent limiter les droits, les opportunités, et les capacités des femmes et jeunes filles avec comme conséquences la discrimination, l'exploitation ou les inégalités. La manière dont la société voudrait que les garçons et les jeunes hommes se comportent peut également constituer une restriction dans la prise de certaines décisions et choix.

Les rôles de Genre/les rôles de genre assignés– Des rôles définis par la société et qui peuvent être affectés par des facteurs tels que l'éducation ou l'économie. Ils peuvent varier largement à l'intérieur et entre les cultures et souvent évoluent avec le temps.

Les stéréotypes de Genre– Des généralisations basées sur des hypothèses concernant la manière dont une personne doit agir en raison de son sexe et ce que la société estime être les rôles, attributs et caractéristiques spécifiquement assignés aux hommes et aux femmes.

Le Harcèlement– Contrarier ou s'attaquer à quelqu'un. Le harcèlement renvoie à un large éventail de comportements offensants. Lorsque le terme est utilisé en langage juridique, il renvoie à des comportements considérés comme menaçants ou gênants et au-delà de ceux sanctionnés par la société (voir [harcèlement sexuel](#)).

VIH – Virus de l'Immunodéficience Humaine, virus qui cause le SIDA. Le VIH se transmet par le sang, le sperme, les sécrétions vaginales ou le lait maternel. La transmission du VIH peut être évitée; elle ne se produit pas par contact occasionnel (étreintes, partager un appartement, jouer au basket-ball, etc.) *Voir page 20 pour une définition détaillée.*

Les Droits de l'Homme– Les droits fondamentaux et libertés auxquels tous les êtres humains peuvent jouir indépendamment de leur citoyenneté, nationalité, race, ethnie, langue, sexe, sexualité ou capacité.

Auteur – Une personne qui commet ou est responsable d'un acte, généralement pénale ou moralement inacceptable.

Le Pouvoir – La capacité de faire ce que l'on veut pour arriver à ses fins. C'est aussi la capacité d'influencer le comportement ou les émotions des autres, ou d'influencer le cours des événements. Les termes "Impuissant" ou "démuni" renvoient à l'absence de pouvoir.

La Punition – Imposer à quelqu'un une action pour avoir enfreint une règle ou s'être conduit de manière anormale. La punition a pour but de corriger le comportement en employant des mesures négatives.

La Résilience – La capacité de progresser, d'afficher une maturité et d'être à la hauteur devant des circonstances défavorables.

Etre Respectueux – Ecouter les autres et être conscient, attentif et sensible à leurs sentiments, croyances, besoins et opinions de manière non moralisatrice.

La Responsabilité – Charge ou obligation.

Violence liée au genre en milieu scolaire (Voir [Annexe](#) pour une définition complète) – Toute forme de violence ou maltraitance basée sur les rôles et relations de genre. Elle peut être d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ou toute combinaison des trois types. Elle peut avoir lieu à l'école, dans la cour de l'école, en allant ou en revenant de l'école et dans les dortoirs de l'école. Cette violence peut être l'œuvre des enseignants, des élèves ou des membres de la communauté. Garçons et filles peuvent être à la fois victimes et auteurs. La violence liée au genre affecte à la fois les résultats scolaires et la santé reproductive, de manière négative.

L'Auto-efficacité – Croire que l'on peut adopter ou apprendre à adopter un certain comportement, réaliser ou apprendre à réaliser une certaine action.

Le Sexe – Les différences biologiques entre l'homme et la femme. Les différences sexuelles concernent la physiologie des hommes et des femmes et qui restent généralement constantes à travers les cultures et les âges.

L'agression sexuelle– Obliger quelqu'un à avoir tout type de contact intime. Cette force peut être d'ordre physique ou psychologique. L'agression est définie comme étant un viol, lorsqu'il y a pénétration au cours de celle-ci.

Le harcèlement sexuel – Manifester un intérêt d'ordre sexuel répétitif, sans consentement et sans invitation, comme taquiner, toucher ou railler.

La Sexualité – La qualité ou l'état d'être sexuellement actif.

Les taquineries– Se moquer ou dénigrer quelqu'un. Les taquineries ne sont pas toujours mauvaises, elles peuvent être dommageables si elles sont non désirées, embêtantes ou prolongées.

La menace– Intimider les gens en leur faisant croire qu'ils vont subir des conséquences négatives ou dangereuse d'un acte.

La mise à l'écart– Une mesure corrective ou une punition aux enfants en les séparant des autres pendant un bref instant.

La victime – Une personne lésée par un acte ou par des circonstances.

Enfreindre quelqu'un – Faire du tort à quelqu'un ou le traiter de manière irrévérencieuse et irrespectueuse.

La Violation – Un manquement, une infraction ou transgression d'une règle, loi, promesse, etc...

Approche globale participative autour de l'école– Une approche qui implique l'ensemble du personnel de l'école (de l'administration au personnel de surveillance), l'Association des Parents d'élèves, les comités scolaires, les élèves et les membres de la communauté. Elle permet à tous ceux qui entrent en contact avec les élèves, de travailler de concert en vue de comprendre, d'appuyer et de faire appliquer des procédures disciplinaires cohérentes.

Violence basée sur le Genre en Milieu Scolaire: Définition et Types

Définition de la Violence Basée sur le Genre à l'École - VBGE

La violence à l'école liée au genre se traduit par la maltraitance sexuelle, physique ou psychologique sur les filles et les garçons. Elle inclut toute forme de violence ou de maltraitance qui est basée sur les stéréotypes de genre ou qui s'adresse aux élèves sur la base de leur sexe. Elle comprend, mais n'est pas limitée au viol, aux attouchements ou commentaires sexuels non désirés, aux châtiments corporels, aux brimades et au harcèlement verbal. L'inégalité des rapports de pouvoir entre les adultes et les enfants et entre les hommes et les femmes contribue à la violence liée au genre. La violence peut avoir lieu en classe, dans la cour de l'école, sur le chemin de l'école ou dans les dortoirs de l'école. Elle peut être perpétrée par des enseignants, des élèves ou des membres de la communauté. Les filles et les garçons peuvent en être les victimes et les auteurs. Une telle violence peut affecter le bien-être des élèves, en les exposant à un risque plus élevé à l'échec scolaire, à cause de l'absentéisme, de l'abandon scolaire ou d'un manque de motivation. Elle a également des répercussions sur leur santé mentale et physique, entraînant des blessures corporelles, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles (y compris le VIH / SIDA) ou un mauvais état de santé émotionnelle ou psychologique.

Les trois types de violence à l'école basée sur le genre : sexuelle, physique et psychologique se chevauchent, et à certains moments les distinctions entre ces eux trois types sont imperceptibles. Par exemple, l'intimidation peut être verbale ou physique. Les filles et les garçons qui se départissent de leurs rôles traditionnels liés au genre peuvent faire face à toutes les trois formes de violence. Les filles peuvent être humiliées par des enseignants par rapport à leur apparence physique (violence ou harcèlement sexuels), ou à leur capacité intellectuelle (abus psychologique).

Violence sexuelle

Les filles et les garçons sont victimes de violence ou d'abus sexuel de la part d'un adulte ou d'un autre enfant à travers toute forme d'activité sexuelle forcée ou non désirée, où il n'y a pas de consentement, ou lorsque le consentement n'est pas possible, ou lorsque le pouvoir ou l'intimidation sont utilisés pour imposer un acte sexuel. La violence et les abus sexuels comprennent le contact physique direct, tel que les attouchements non voulus de toutes sortes ou le viol, qui est également connu sous l'appellation de «souillure» pour les jeunes mineurs. Indépendamment de l'âge légal de consentement, l'activité sexuelle entre un enseignant et l'élève est considéré comme un abus en raison de l'âge et des différences de pouvoir entre les deux.

¹³ Cette définition de la violence basée sur le genre en milieu scolaire est tirée du cadre conceptuel du Programme Sécurité à l'École ; elle est la synthèse des définitions reconnues à l'échelle internationale de l'ONU et de ses institutions spécialisées, telle que l'OMS, en termes d'éducation, de santé et de protection de l'enfant.

Des activités telles qu'obliger un enfant à regarder des actes sexuels ou de la pornographie, utiliser un enfant pour faire de la pornographie, ou demander à un enfant de regarder les parties génitales d'un adulte constituent également un abus. La violence sexuelle peut être commise verbalement. Par exemple, un langage sexuellement explicite visant les enfants ou toute attention sexuelle répétitive, non désirée, non sollicitée à travers des taquineries ou des railleries sur la tenue vestimentaire ou l'apparence personnelle constituent aussi un abus sexuel. La violence ou l'abus sexuel peuvent avoir des effets dévastateurs à long terme sur les élèves. Ces effets peuvent comprendre un risque accru de blessure sociale, affective et psychologique, un risque accru d'abus de substances, des problèmes sociaux et de santé tels que les grossesses non désirées, les infections sexuellement transmissibles dont le VIH / SIDA, les troubles dépressifs, les troubles de la mémoire et un comportement agressif. La violence sexuelle peut également avoir une incidence négative sur la performance scolaire.

Violence physique

Les filles et les garçons subissent la violence ou la maltraitance physique de la part d'un adulte ou d'un autre enfant à travers les châtiments corporels, le travail forcé, les bagarres et l'intimidation. Le châtiment corporel est une sanction par laquelle une force physique est utilisée pour provoquer un certain degré de douleur ou de gêne, même minime. Il peut s'agir pour ce type de violence de frapper les enfants avec la main ou un instrument (par exemple, un fouet, un bâton, une ceinture, une chaussure, une cuillère en bois). Elle peut également s'exercer par les coups de pied, le fait de secouer ou de projeter les enfants, de les griffer, les pincer, les mordre, leur tirer les cheveux ou les oreilles, le fait d'obliger les enfants à rester dans des positions inconfortables, par des brûlures, par l'échaudage ou l'ingestion forcée (par exemple, laver la bouche des enfants avec du savon ou les forcer à avaler des épices piquantes).

En général, les enseignants appliquent les punitions corporelles de manière différente pour les filles et pour les garçons. Dans la plupart des cas, les garçons subissent des punitions corporelles plus fréquentes et plus sévères que les filles comme un moyen de «faire d'eux des hommes". Les châtiments corporels ont des effets négatifs physiques et psychologiques sur les élèves, qui comprennent la douleur, la blessure, l'humiliation, la culpabilité, l'impuissance, l'anxiété et une faible estime de soi. Les enseignants peuvent maltraiter physiquement les enfants par le travail forcé pendant et en dehors des heures de cours. Les enseignants peuvent obliger les élèves soit à aller chercher de l'eau ou à travailler dans leurs champs, avec le risque pour ces enfants de se blesser du fait d'un travail manuel éprouvant ou d'échouer à l'école à cause des absences aux cours. La violence et la maltraitance physiques parmi les élèves prend la forme d'intimidation, des coups et de bagarres. La violence peut avoir des effets dévastateurs à long terme sur les élèves, y compris le risque accru de blessures sociale, émotionnelle et psychologique, un risque accru d'abus de substances, des problèmes sociaux et de santé mentale et physique, des troubles de la mémoire et un comportement agressif. Elle peut également affecter négativement les résultats scolaires.

Violence Psychologique

Les garçons et les filles subissent la violence et la maltraitance psychologiques aussi bien de la part de leurs pairs que des enseignants par le harcèlement verbal, l'intimidation, la taquinerie, ou la punition dégradante et cruelle. Les enseignants peuvent utiliser une punition non corporelle qui rabaisse, humilie, dénigre, désigne comme bouc émissaire, menace, fait peur ou ridiculise les enfants. **Les critiques**

constantes injustifiées, l'absence d'encouragements, les positions mitigées et le comportement imprévisible font finalement des ravages chez les jeunes. La violence et l'abus psychologiques chez les élèves prennent la forme de railleries verbales utilisées envers les garçons et les filles dont le comportement ne correspond pas à l'image que la société a de ce qui est «masculin» ou «féminin» et ceci comme un moyen de les rendre conformes à cette image. L'intimidation peut aller des taquineries à la violence physique perpétrée par les élèves et les enseignants. D'autres formes d'intimidation incluent les menaces, les injures, le sarcasme, les rumeurs, l'exclusion d'un groupe, l'humiliation et les propos injurieux. En outre, l'intimidation est un type de comportement plutôt qu'un incident isolé. La maltraitance psychologique peut avoir des effets dévastateurs à long terme sur les élèves, entraînant un risque accru de blessure sociale, affective et psychologique et des problèmes sociaux et de santé mentale tels que l'anxiété et la dépression. Elle peut aussi affecter négativement les résultats scolaires.

BIBLIOGRAPHIE

Advocates for youth. (2002). *Four Corners: A Values Clarification Exercise*. retrieved January 25, 2008, from <http://www.advocatesforyouth.org/lessonplans/values.htm>.

African Union. (July 1990). *African Charter on the Rights and Welfare of the Child*. addis ababa, Ethiopia: african Union. <http://www.africa-union.org/child/home.htm>.

Canada-south africa Education Management Programme. (2001). *Opening Our Eyes: Addressing Gender-based Violence in South African Schools—A Module for Educators*. Cape Town, south africa: University of western Cape.

Canadian Coalition for the rights of Children. (2003). *Monitoring Children's Rights: A Toolkit for Community-Based Organizations*. Ottawa, Canada: Canadian Coalition for the rights of Children. http://www.rightsofchildren.ca/toolkit/english_toolkit.pdf.

Centre for Development and Population activities (CEDPa). (1998). *Choose a Future! Issues and Options for Adolescent Boys*. Washington, D.C.: CEDPa.

_____. (2000). *Gender, Reproductive Health, and Advocacy: A Trainer's Manual*. Adaptation of lesson on "Early Memories of Being Female or Male," pages 42-43. <http://www.cedpa.org/content/publication/detail/738>.

Child advocate. (n.d.). website. retrieved January 31, 2008, from <http://www.childadvocate.org/>.

Child rights Information Network (CrIN). (n.d.). website. retrieved January 7, 2008, from <http://www.crin.org>.

Community Law Center. (n.d.). *Children's Rights Project*. retrieved January 7, 2008, from <http://www.communitylawcentre.org.za/Childrens-rights>.

Couture, L. (2003). *Discipline vs. Punishment*. retrieved January 31, 2008, from <http://www.childadvocate.org/2c.htm>.

Education International (EI). (n.d.). *EI Declaration on Professional Ethics*. retrieved March 17, 2008, from http://www.ei-ie.org/worldcongress2004/docs/C04res_DeclarationProfEthics_e.pdf.

- Family Health International (FHI). (2005). *HIV Voluntary Counseling and Testing: Skills Training Curriculum Facilitator's Guide*. Arlington, Va: Family Health International. <http://www.fhi.org/en/HIVaIDs/pub/guide/vcctrain.htm>.
- Flowers, N. (Ed.). (1998). *Human Rights Here and Now: Celebrating the Universal Declaration of Human Rights*. Minneapolis, MN: Human rights resource Center. http://www.hrea.org/erc/Library/display_doc.php?url=http%3a%2F%2Fwww1.umn.edu%2Fhumanrts%2Fedumat%2Fhreduseries%2Fhereandnow%2FDefault.htm&external=N.
- Global Initiative to End all Corporal Punishment of Children. (n.d.). website. retrieved January 31, 2008, from <http://www.endcorporalpunishment.org/>.
- Human rights Education associates (HrEa). (n.d.). *simplified Version of the Universal Declaration of Human Rights*. retrieved January 25, 2008, from <http://www.hrea.org/feature-events/simplified-udhr.html>.
- Interagency youth working Group (IyWG). (n.d.). website. retrieved June 18, 2008, from <http://www.infoforhealth.org/youthwg/>.
- International HIV/aIDs alliance. (2002). *100 Ways to Energise Groups: Games to Use in Workshops, Meetings and the Community*. Brighton, U.K.: International HIV/AIDS Alliance. http://synkro-nweb.aidsalliance.org/graphics/secretariat/publications/ene0502_Energiser_guide_eng.pdf.
- Keeping Children Safe Coalition. (n.d.). Website. Retrieved January 31, 2008, from <http://www.keepingchildrensafe.org.uk/>.
- Kivel, P., & Creighton, A., with the Oakland Men's Project. (1997). *Making the Peace: A 15-Session Violence Prevention Curriculum for Young People*. Alameda, Ca: Hunter House, Inc.
- Maganya, J., & Odhiambo, M.O. (2004). *Making Schools a Safe Horizon for Girls: A Training Manual on Preventing Sexual Violence Against Girls in Schools*. Nairobi, Kenya: ActionAid International Kenya and The CRADLE—The Children's Foundation.
- Mirsky, J. (2003). *Beyond Victims and Villains: Addressing Sexual Violence in the Education Sector*. London, U.K.: The Panos Institute. <http://www.panos.org/?lid=250>.
- Naker, D. (2007). *What Is a Good School? Imagining Beyond the Limits of Today to Create a Better Tomorrow*. Kampala, Uganda: Raising Voices. http://www.raisingvoices.org/files/Whatisagood-school_rV.pdf.

- Pulerwitz, J., Barker, G., segundo, M., et al. (2006). *Promoting More Gender-Equitable Norms and Behaviors Among Young Men as an HIV/AIDS Prevention Strategy*. Washington, D.C.: Population Council. <http://www.popcouncil.org/pdfs/horizons/brgendernorms.pdf>.
- Pulizzi, s., & rosenblum, L. (2007). *Building a Gender Friendly School Environment: A Toolkit for Educators and Their Unions*. Brussels, Belgium: Education International. <http://data.ei-ie.org/Common/GetFile.asp?ID=4750&mfd=off&LogonName=Guest>.
- save the Children. (n.d.). website. retrieved January 7, 2008, from <http://savethechildren.org/>.
- save the Children sweden. (2006). *Child Rights Programming, Second Edition*. stockholm, sweden: save the Children sweden.
- schueller, J., Finger, w., & Barker, G. (2005). *Boys and Changing Gender Roles. YouthLens 16*. arlington, Va: Family Health International. <http://www.fhi.org/Nr/rdonlyres/ebi4gbgdtwxeotyfw-she4wdqg6fsfgzvignbgamvnu4mz42mjlqcfpkvtw35ry53fm2kgbczb6mcd/YL16e.pdf>.
- Tibbitts, F. (1996). *Tips for the Classroom*. Cambridge, Ma: Human rights Education associates (HrEa). retrieved January 7, 2008, from http://www.hrea.org/erc/Library/display_doc.php?url=http://www.hrea.org/pubs/tips.html&external=N.
- UNAIDs (Joint United Nations Programme on HIV/aIDs). (2006). *The Global Coalition on Women and AIDS*. retrieved January 31, 2008, from http://womenandaids.unaids.org/publications_facts.html.
- UNAIDs Global Initiative on Education and HIV & aIDs (EDUCAIDs). (2008). *The EDUCAIDS Overviews of Practical Resources*. Paris, France: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). <http://www.educaids.org/>.
- United Kingdom Committee for United Nations Children's Fund (U.K. Committee for UNICEF). (2004). *Children's Rights and Responsibilities*. Leaflet. Retrieved January 25, 2008, from http://www.unicef.org.uk/tz/resources/assets/pdf/rights_leaflet.pdf.
- _____. (n.d.). *Teacher Zone: Resources for Teachers*. retrieved January 7, 2008, from <http://www.unicef.org.uk/tz/index.asp?nodeid=tz§ion=6>.
- United Nations (UN). (n.d.). website. retrieved January 7, 2008, from <http://www.un.org/>.
- _____. *Human Rights Documentation*. retrieved January 7, 2008 from <http://www.un.org/Depts/dhl/resguide/spechr.htm>.

United Nations Children's Fund (UNICEF). (2005). *Teachers Talking About Learning: Archived 1999-2004*. retrieved January 7, 2008, from <http://www.unicef.org/teachers/>.

_____. (2005). *UN Study on Violence Against Children*. retrieved January 7, 2008, from http://www.unicef.org/protection/index_27374.html.

_____. (n.d.). *Child Protection*. retrieved January 7, 2008, from <http://www.unicef.org/teachers/protection/violence.htm>.

_____. (n.d.). *Fact Sheet: A Summary of the Rights Under the Convention on the Rights of the Child*. retrieved January 25, 2008, from http://www.unicef.org/crc/files/Rights_overview.pdf.

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). (2003). *What Makes a Good Teacher? Children Speak Their Minds*. Paris, France: The associated schools Project Network (asPNet). <http://unesdoc.unesco.org/images/0010/001041/104124m.pdf>.

_____. (2005). *Inter-Agency Peace Education Programme: Skills for Constructive Living*. Paris, France: UNESCo. <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001442/144251e.pdf>.

_____. (2007). *UNESCO: Data Centre—Country Profiles*. retrieved January 7, 2008, from <http://www.uis.unesco.org/profiles>.

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) Bangkok. (2006). *Positive Discipline in the Inclusive, Learning-friendly Classroom: A Guide for Teachers and Teacher Educators*. Bangkok, Thailand: UNESCo. http://www.unescobkk.org/fileadmin/user_upload/appeal/IE/Publications_and_reports/Pos_Dis-final.pdf.

Vann, B. (2004). *Training Manual Facilitator's Guide: Multisectoral & Interagency Prevention and Response to Gender-Based Violence in Populations Affected by Armed Conflict*. Washington, D.C.: Jsl research and Training Institute/ rHrC Consortium. http://www.rhrc.org/resources/gbv/gbv_manual/intro.pdf.

Williams, S., Seed, J., & Mwau, A. (1995). *The Oxfam Gender Training Manual*. Oxford, UK: Oxfam Publishing.

World Health Organization (WHO). (n.d.). *Gender, Women and Health*. retrieved January 25, 2008, from http://www.who.int/gender/hiv_aids/en/.

Pour plus d'information, Veuillez
visiter le site ci-dessous :

http://www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/wid/

**Agence Américaine pour le Développement
international**

1300 Pennsylvania avenue, Nw

washington, DC 20523

Tel: (202) 712-0000

Fax: (202) 216-3542

www.usaid.gov